



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

03

TELECOMMUNICATION

01

SOCIAL

05

INFRASTRUCTURE

08

SANTE PUBLIQUE

07

COMMUNICATION

02

ADMINISTRATION

12

RURAL

01

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.arp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@arp.cm, Web:www.arp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@arp.cm

N° 1510

2 Mars 2018

2 March 2018

17H47/5:47 PM

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	001/AONO/CDPM/V.NT/2018 DU 01/02/2018 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/DAONO/CDPM/V.NT/2018 DU 01/02/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES D U DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM POUR LE COMTE DES COMMUNES DE MA'AN ET DE KYE-OSSI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-03-2018

2	Reference	005/AONO/C.MROU/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.MROU/CIPM/C.MROU/2018 DU 22/02/2018POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTES DANS CERTAINESSTRUCTURES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUTNYONG,REGION DE L'EST
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-03-2018

3	Reference	03/AONO/FEICOM/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU 27 FEVRIER 2018 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE DES POLICES D'ASSURANCES PAR LE FEICOM, AU TITRE DES EXERCICES 2018-2019-2020.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-03-2018

4	Reference	003/AONO/MINTOUL/CMPM/2018 DU 28/02/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINTOUL/CMPM/2018 DU 28 FEVRIER 2018 POUR L'ÉLECTRIFICATION SOLAIRE DU CAMPEMENT DE RHUMSIKI (DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-03-2018

5	Reference	004/AONO/MINTOUL/CMPM/2018 DU 28/02/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINTOUL/CMPM/2018 DU 28 FEVRIER 2018 POUR L'ÉLECTRIFICATION SOLAIRE DU CAMPEMENT LE FLAMBOYANT À MOKOLO (DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-03-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [0003/AONO/CS/CIPM?CS/2018 DU 30 JANVIER 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL 0003/AONO/CS/CIPM?CS/2018 DU 30 JANVIER 2018 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE MEZESSE, COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 02-03-2018

7

Reference [001bis/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAK/CDPM/ MEFOU](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001-BIS/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAK/CDPM/ MEFOU ET AKONO/2018 DU 26/02/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS CERTAINES COMMUNES DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. LOT N°1 : BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU GBS DE MBANKOMO, LOT N°2 : BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP BILINGUE D'EKOUUMDOUM FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 20-03-2018

8

Reference [002bis/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAK/CDPM/ MEFOU E](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002-BIS/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAK/CDPM/ MEFOU ET AKONO/2018 DU 27/02/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NKOLMEDZAB DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 21-03-2018

9

Reference [002/AONO/CIPM/FEICOM/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU POUR LA FOURNITURE DES PNEUS AU FEICOM FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM-EXERCICE 2018

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 27-03-2018

10

Reference [001/AONO/CS/CIPM?CS/2018 DU 30 JAN 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 00001/AONO/CS/CIPM?CS/2018 DU 30 JAN 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE (MODELE 2) A SANGMELIMA, COMMUNE DE SANGMELIMA DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 02-03-2018

11

Reference [005/AONO/CS/CIPM-CS/2018 du 30 JAN 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVET 0005 AONO/CS/CIPM-CS/2018 DU 30 JAN 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE :MONEKO'O HI (NKOLYOP)-NKOLAFANE? NGOUGOUMOU(5 KM), COMMUNE DE SANGMELIMA DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 02-03-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [001/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2018 DU 01 MARS 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GADJIWAN

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 21-03-2018

13

Reference [002/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2018 DU 01 MARS 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SARKIMATA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 21-03-2018

14

Reference [001/AOIO/MINRESI/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°_001_____/AOIO/MINRESI/CIPM/2018/DU_01 MARS 2018 POUR LA RESTITUTION PHOTOGRAMMETRIQUE DE LA COUVERTURE AERIENNE NUMERIQUE DE LA REGION DU NORD-OUEST CAMEROUN SUR 19 000 KM² FINANCEMENT : CHAPITRE. 93

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 20-03-2018

15

Reference [002/AONO/MINRESI/CIPM/INC/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_002_AONO/MINRESI/CIPM/INC/2017 DU_01 MARS 2018_ POUR LE RECRUTEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CABINET EN VUE DU DIAGNOSTIC, DE LA CONCEPTION, DE L'IMPLEMENTATION DU RESEAU INFORMATIQUE ET DE LA FOURNITURE D'UN LOGICIEL DE GESTION DUDIT RESEAU A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 20-03-2018

16

Reference [003/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2018 DU 01 MARS 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE SALASSA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 21-03-2018

17

Reference [003/AONO/CCIPM/CNE/HS/SPM/](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AAONO/CCIPM/CNE/HS/SPM/ DU 15 FÉVRIER 2018 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CSI D'AKAK, ARRONDISSEMENT DE NANGA-EBOKO, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA. FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2018

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-03-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference 004/AONO/CCIPM/CNE/HS/SPM/ Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/CCIPM/CNE/HS/SPM/ DU 15 FÉVRIER 2018 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CSI DE MENDOUMBÉ, ARRONDISSEMENT DE NANGA-EBOKO, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA. FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2018 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 07-03-2018
-----------	---

19	Reference 005/AONO/CCIPM/CNE/HS/SPM/ Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/CCIPM/CNE/HS/SPM DU 15 FÉVRIER 2018 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CSI DE OUASSA-BAMVÉLÉ, ARRONDISSEMENT DE NANGA-EBOKO, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA. FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2018 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 21-03-2018
-----------	---

20	Reference 02/AONO/SPE/CIPM/2018/ Lire Titre/objet AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/SPE/CIPM/2018 DU 26 FEVRIER 2018 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER IMPRESSION EN FEUILLES (EN QUATRE LOTS) A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 19-03-2018
-----------	---

21	Reference 005/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/2018/ Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/2018 DU 07/02/2018 POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS ET EQUIPEMENTS DE BUREAUX. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 15-03-2018
-----------	--

22	Reference 05/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/CDPM/2018/ Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/CDPM/2018 DU 02/03/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE D'OLOMBÉ, COMMUNE DE MOUANCO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2018 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANCO. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 28-03-2018
-----------	--

23	Reference 06/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/CDPM/2018/ Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/CDPM/2018 DU 02/03/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE POUTOLOMA 1, COMMUNE D'EDÉA II, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2018 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDÉA II. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 28-03-2018
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference [03/AONO/SPE/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N03/AONO/SPE/CIPM/2018 DU 27 FEVRIER 2018 POUR LA FOURNITURE DE 100 TONNES DE PAPIER OFFSET BLANC EN BOBINES A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 26-03-2018

25

Reference [N°01/AC/DD-ML/CDPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/DD-ML/CDPM/2018 POUR L'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET CONNEXION INTERNET DE LA SALLE MULTIMÉDIA DE LA SAR/SM DE GUIDER, ARRONDISSEMENT DE GUIDER, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 08-03-2018

26

Reference [002/DC/C-AKGA/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C-AKGA/CIPM/2018 DU 26 / 02 / 2018 FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS EN MATÉRIEL MÉDICAL DE QUATRE (04) CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) DANS LES LOCALITÉS DE : (1-EMVANESSO, 2-ZALOM, 3-ATE, 4-MENGUEME SI), COMMUNE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT :COMMUNE D'AKONOLINGA ET PNDP (IDA III)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 19-03-2018

27

Reference [003/DC/C-AKGA/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003 /DC/C-AKGA/CIPM/2018 DU 26 / 02 / 2018 FOURNITURE ET ÉQUIPEMENT DE NEUF (09) ÉCOLES PUBLIQUES EN SOIXANTE (60) TABLES BANCS DANS LES LOCALITÉS DE : 1- MVE, 2- EFOULAN, 3- DJOUDJOUA, 4- SOUDJEUGUE, 5- FANG SSO, 6- NDIBIDJENG, 7- NTONGA, 8- BIYOKA ET 9- ATE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT :COMMUNE D'AKONOLINGA ET PNDP (IDA III)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 19-03-2018

28

Reference [002/DC/CAD3/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION OBJET : CONSULTATION N°002/DC/CAD3/CIPM/2018 DU 26 FEVRIER 2018 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TYPE 4X4 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 111 FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III EXERCICE : 2018 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE LACOMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 21-03-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [001/DC/DDMAP-MB/CDPM-MB/C-NG/2018](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 001/DC/DDMAP-MB/CDPM-MB/C-NG/2018 DU 28 FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 BOUTIQUES ET 01 BLOC DE 02 LATRINES ECOLOGIQUES A 02 CABINES AU MARCHÉ CENTRAL DE NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture 22-03-2018

30

Reference [002 /DC/ DDMAP-MB/CDPM-MB/C-NG/2018](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 002 /DC/ DDMAP-MB/CDPM-MB/C-NG/2018 DU 28 FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 BOUTIQUES ET 01 BLOC DE 02 LATRINES ECOLOGIQUES A 02 CABINES AU MARCHÉ CENTRAL DE NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture 22-03-2018

31

Reference [001/DC/C-AKGA/CIPM/2018](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001 /DC/C-AKGA/CIPM/2018 DU 26/02/2018 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR DE 22 COMPTOIRS AVEC UN (01) BLOC LATRINES À TROIS (03) COMPARTIMENTS SUR LE SITE DU MARCHÉ DU QUARTIER HAOUSSA DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE COMMUNE D'AKONOLINGA ET PNDP III (IDA)
Nature de prestation Autres Infrastructures
Date de cloture 19-03-2018

32

Reference [003/DC/ONCC/CPM/2018 DU 01/03/2018](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/ONCC/CPM/2018 DU LER MARS 2018 POUR LA FOURNITURE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC) DU NECESSAIRE POUR "FESTI COFFEE" 2018 FINANCEMENT : BUDGET DE L'OFFICE —EXERCICE 2018
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture 22-03-2018

33

Reference [01/DC/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BAM/CDPM/2018](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BAM/CDPM/2018 DU 02/03/2018 POUR LA FOURNITURE DE DEUX MOTOS YAMAHA AG 100 À LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT: BIP 2018.
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture 27-03-2018

34

Reference [02/DC/MINMAP/ DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2018](#) [Lire](#)
Titre/objet AVISDE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2018 DU 02/03/2018 POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA RÉSIDENCE DU SOUS-PRÉFET DE LA RRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP 2018
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture 27-03-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [001/AAMI/MINEE/SG/DR-CE](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AAMI/MINEE/SG/DR-CE POUR LA SÉLECTION DES PRESTATAIRES EN VUE D'ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE L'AXE OMBESSA-BOYMBASSA-BALAMBA (PHASE 1 ET SUIVANTE)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 20-03-2018

36

Reference [ADDITIF RECTIFICATIF N° 001](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N° 001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N0005/AONO/DDMAPL/ COMMUNE OKOLA/CDPM/2017 DU 13 FEVRIER 2018 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE (CZV) MODEL 2 A OKOLA DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

37

Reference [000003/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 000003/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NBM DU 26 FEV 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00403/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 23/11/17 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT TECHNIQUE DE L'AÉRODROME DE KRIBI (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

38

Reference [03/C/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HNK /2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°03/C/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HNK DU 28 FÉVRIER 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-HNK/CDPM-TBEC/2018 DU 01 FÉVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU TOURISME ET DES LOISIRS DU HAUT NKAM MAÎTRES D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME ET DES LOISIRS DU HAUT NKAM FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS (BIP) EXERCICE 2018.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

39

Reference [006/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-NS/CDPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-NS/CDPM/2018 DU 08/02/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018, MINEE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference 06870152 -18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 06870152 -18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE RENOUELEMENT DES ÉQUIPEMENTS VÉTUSTES NÉCESSAIRES POUR LE TRAITEMENT DES VOLS DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

41	Reference ADDITIF N°01 A/S 01/AONO/DD-SM/CDPM/2018 Lire Titre/objet ADDITIF N°01 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/CDPM/2018 DU 09 FEVRIER 2018, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KELLENG DE LA COMMUNE DE NYANON, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL. OBJET : 1. CORRECTION DE LA PIÈCE 3 RPAO (PROLONGATION DES DATES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES PLIS; 2. CORRECTION DE LA PIÈCE 4 : CCAP (COMPOSITION DE LA COMMISSION DE RÉCEPTION PROVISOIRE). Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

42	Reference ADDITIF N°01 A/S 02/AONO/DD-SM/CDPM/2018 Lire Titre/objet ADDITIF N°01 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/CDPM/2018 DU 09 FEVRIER 2018, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE HOCK DE LA COMMUNE DE NYANON, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL. OBJET : 1. CORRECTION DE LA PIÈCE 3 RPAO (PROLONGATION DES DATES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES PLIS);2. CORRECTION DE LA PIÈCE 4 : CCAP (COMPOSITION DE LA COMMISSION DE RÉCEPTION PROVISOIRE) ;3. MODIFICATION DES QUANTITÉS DU DQE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

43	Reference 06870152 -18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 06870152 -18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE RENOUELEMENT DES ÉQUIPEMENTS VÉTUSTES NÉCESSAIRES POUR LE TRAITEMENT DES VOLS DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

44	Reference 001/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°001/2018 DECLARANT INFRACTUEUX, L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/SODECAO/CIPM/2018 DU 26 JANVIER 2018 POUR LA REHABILITATION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN TRACTEUR A CHENILLES (BULLDOZER D7H) A LA SODECAO Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

45

Reference [_06870152 -18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 06870152 -18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS VÉTUSTES NÉCESSAIRES POUR LE TRAITEMENT DES VOLS DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

46

Reference [_06870152 -18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 06870152 -18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS VÉTUSTES NÉCESSAIRES POUR LE TRAITEMENT DES VOLS DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

47

Reference [_0151-18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 0151-18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS VÉTUSTES NÉCESSAIRES POUR LE TRAITEMENT DES VOLS DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

48

Reference [_03/D/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HNK/18](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°03/D/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HNK DU 28 FÉVRIER 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-HNK/CDPM-TBEC/2018 DU 01 FÉVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU TOURISME ET DES LOISIRS DU HAUT NKAM MAÎTRES D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME ET DES LOISIRS DU HAUT NKAM FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS (BIP) EXERCICE 2018.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

49

Reference [_0151-18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 0151-18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS VÉTUSTES NÉCESSAIRES POUR LE TRAITEMENT DES VOLS DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

50	Reference	00187/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00187/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NBM DU 26 FEV 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00403/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 23/11/17 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT TECHNIQUE DE L'AÉRODROME DE KRIBI (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

51	Reference	16/AM/PC/CD/SG/STADU/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°16/AM/PC/CD/SG/STADU/2018 PORTANT ANNULLATION DES PROCEDURES DE PASSATIO DU MARCHÉ RELATIF AU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

52	Reference	01/DAN/MIRAP/ADM/DAF/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°01/DAN/MIRAP/ADM/DAF/2018 DU 26 /02/2018 PORTANT ANNULLATION DE LA DECISION N°02/DAT/MIRAP/ADM/DAF/2016 DU 08 /11/2016 PUBLIANT LE RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MIRAP/ADM/CIPM/2016 DU 03/10/2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE MAGASINS TEMOINS DE VENTE EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA REGION DU CENTRE A YAOUNDE POUR LE COMPTE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

53	Reference	02/A/PR/MINMAP/DR-OU/DD-Me/SPM/CDPM/2018 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 02/A/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM/CDPM/2018 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM/CDPM/2018 DU 18 JANVIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS-PREFECTURE ET DU CENAJES DE DSCHANG DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA LE CALENDRIER DE REMISE DES OFFRES ET CELUI DE LEUR OUVERTURE EST MODIFIÉ ANSI QU'IL SUIIT.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

54	Reference	005/A/DRMAP-DDMAP-F&D/CDPM/SPM/2018 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N ° 005/A/DRMAP-DDMAP-F&D/CDPM/SPM/2018 DU 23 FEV 2018 PORTANT RECTIFICATIF DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°005/CT/DC/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM-F&D/2018 DU14/02/2018 POUR LA FABRICATION DE 300 TABLES BANCS, DANS LES ECOLES SUIVANTES : EP GASSANGUEL, EP BILINGUE TIGNERE, EP MAYO DJARANDI, EPA G1 ET G2 TIGNERE) DANS LA COMMUNE DETIGNERE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

Reference

[001/AD/CU/GA/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

55

ADDITIF N° 001/AD/CU/GA/2018 A LA DEMANDE DE COTATIONN° 001/DC/CUG/CIPM/AG/2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UNESOCIETE DE GARDIENNAGE POUR LA SURVEILLANCE DESBATIMENTS ET IMMEUBLES DE LA COMMUNAUTE URBAINEEN PROCEDURE D'URGENCE.AU LIEU DE :ARTICLE 8 : DÉPÔT DES OFFRESLES OFFRES, PRÉSENTÉES EN SEPT (07) EXEMPLAIRES DONT UN ORIGINAL ET SIX (06) COPIES MARQUÉES COMME TELLES, SERONT DÉPOSÉES AU PLUS TARD LE 28 FÉVRIER 2018 À 13 HEURES, SOUS ENVELOPPE CACHETÉE ADRESSÉE AU DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE GAROUA AVEC LA MENTION SUIVANTE :« CONSULTATION N° 001/DC/CUG/CIPM/AG/2018DU 06/02/2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE POUR LA SUR VEILLANCE DES BA PIMENTS ET IMMEUBLES DE LA COMMUNAUTE URBAINES DE GAROUA POUR LES ANNEES 2018 ET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE« A N'OUVRIR QU'ENSEANCE DE DEPOUILLEMENT »LIRE PLUTÔT :ARTICLE 8 : DÉPÔT DES OFFRES LES OFFRES, PRÉSENTÉES EN SEPT (07) EXEMPLAIRES DONT UN ORIGINAL ET SIX (06) COPIES MARQUÉES COMME TELLES, SERONT DÉPOSÉES AU PLUS TARD LE 12 MARS 2018 À 13 HEURES, SOUS ENVELOPPE CACHETÉE ADRESSÉE AU DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE GAROUA AVEC LA MENTION SUIVANTE :CONSULTATIONN° 001/DC/CUG/CIPM/AG/2018DU06/02/2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE POUR LA SURVEILLANCE DES BA PIMENTS ET IMMEUBLES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA POUR LES ANNEES 2018 ET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE«A N'OUVRIR QU'ENSEANCE DE DEPOUILLEMENT»

Nature de prestation

Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture

N/A

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA VALLÉE DU NTEM

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/DAONO/CDPM/V.NT/2018 DU 01/02/2018 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES
ECOLES PUBLIQUES D U DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM POUR LE COMTE DES COMMUNES
DE MA'AN ET DE KYE-OSSI**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Vallée du Ntem lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) de salles de classe à l'EP de NKO'O ONDO Lot (01) et à l'EP BILINGUE D'ADJAP ELON Lot (02), respectivement de la Commune de Ma'an et de la Commune de Kyé-Ossi.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : l'installation du chantier, le terrassement, les fondations, la maçonnerie, l'élévation, la charpente, la couverture, l'électricité, le plafond, la menuiserie métallique, la peinture, l'assainissement, etc., pour

3. Cout Prévisionnel

un montant toutes taxes comprises de **dix-huit millions (18 000 000) francs CFA chacun des lots (01) et (02).**

4. Allotissement

Lot (01) construction d'un bloc de deux (02) de salles de classe à l'EP de NKO'O ONDO

Lot (02) construction d'un bloc de deux (02) de salles de classe à l'EP BILINGUE D'ADJAP ELON

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics de droit camerounais.

6. Financement

BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2018

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés Publics de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vallée du Ntem à Ambam dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés Publics de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vallée du Ntem à Ambam dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **60 000 FCFA (soixante mille francs CFA)** pour le lot (01) et le lot (02) versée à la Recette Municipale de rattachement. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres et ne donnera droit qu'à la soumission du lot concerné

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est d'au plus trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les Travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de trois cent soixante mille : 360 000 FCFA (par lot) établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé au Service de Passation des Marchés Publics de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vallée du Ntem au plus tard le **02/03/2018 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/CDPM/V.InT/2018 DU
01/02/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES
DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DU DEPARTEMENT DE LA VALLÉE
DU NTEM POUR LE COMPTE DES COMMUNES DE MA'AN ET KYE-OSS:.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en (07) sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera une seule fois, aura lieu le **02/03/2018 à 13 heure**, heure locale à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vallée du Ntem à Ambam, par la Commission Départementale de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

dossier administratif incomplet ou non-conforme aux prescriptions du DAO; fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;

omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité ;

Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ; Références de l'entreprise ;

Moyens matériels ;

Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

Propositions techniques ;

Capacité financière de l'entreprise ;

Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;

Planning d'exécution des travaux ; Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de « oui » à l'offre technique s'iront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

La lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre, reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service de la Passation des Marchés, Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vallée du Ntem (Tél. 2 22 48 24 81).

AMBAM le 1 Février 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NZIOU Abraham

COMMUNE DE MINDOUROU

AVIS D APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.MROU/CIPM/C.MROU/2018 DU 22/02/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTES DANS CERTAINES STRUCTURES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUTNYONG, REGION DE L'EST

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de l'EXERCICES 2017 ET 2018, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction des logements d'astreintes dans certaines structures publiques de LA COMMUNE DE MINDOUROU, allotis ainsi qu'il suit:

N°LOT	Structure	Montant TTC	Financement
1	CES DJA POSTEN	9 500 000	Budget Commune de MINDOUROU - Exercice 2017
2	CETIC NKOUAK	9 291 629	
3	Poste Forestier DJOUYAYA	9 291 629	
4	EP MALENE	9 500 000	Budget Commune de MINDOUROU - Exercice 2017

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Travaux Préparatoires - Etudes ;
Lot 200 : Terrassements et Implantation ;
- Lot 300 : Fondations ;
- Lot 400 ; Maçonnerie-Elévation
- Lot 500 ; Charpente-Couverture-Plafond

- Lot 600 : Menuiserie-Bois Métallique;
- Lot 700 : Electricité;
- Lot 800 : Peinture ;
- Lot 900 : VRD

3. Cout Prévisionnel

9 500 000FCFA TTC

4. Allotissement

LOT N°1:CES DJA POSTEN

LOT N°2:CETIC NKOUAK

LOT N°3:Poste Forestier DJOUYAYA

LOT N°4:EP MALENE

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune de MINDOUROU des Exercices 2017 et 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de MINDOUROU, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de MINDOUROU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de MINDOUROU.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MINDOUROU, au plus tard le **28/03/2018 à 10 h** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 /AONO/C.MROU/CIPM/C.MROU/2018 DU 22/02/2018
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTES DANS CERTAINES
STRUCTURES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUTNYONG,
REGION DE L'EST**

**(Préciser préciser le lot.....)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois pour chaque lot, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité.

La caution devra rester valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

^ Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence d'une des pièces constitutives de l'Offre entraînera son rejet.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de MINDOUROU, le **28/03/2018 à 11h** précises par la Commission Interne de passation des Marchés Publics de la Commune de MINDOUROU en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ,
- 5 Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 3) Absence de plus de 20 % de sous-détails des prix.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;

NB: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenue un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1-administrative sera jugée conforme;
- 2-technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal
- 3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MINDOUROU, ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut-Nyong aux numéros de téléphones : 696 153 951 ou 243 283 660.

MINDOUROU le 22 Février 2018

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
003/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU 27 FEVRIER 2018 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE DES POLICES
D'ASSURANCES PAR LE FEICOM, AU TITRE DES EXERCICES 2018-2019-2020.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
67-00-410

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), lance en procédure d'urgence, pour le compte des exercices budgétaires 2018, 2019 et 2020, un Appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la souscription triennale des polices d'assurances, susceptibles d'être dénoncées en cours d'exécution.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en trois (03) lots distincts ci-après :

- **Lot 1** : Assurance Automobile ;
- **Lot 2** : Assurance Maladie et Assistance ;
- **Lot 3** : Assurance Individuelle Accidents.

Les prestations desdites assurances sont spécifiées dans les TDR du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global des trois lots de la présente prestation est de deux cent cinq millions et se décline ainsi qu'il suit pour chaque lot. Il est fixé à soixante millions (60 000 000) francs CFA TTC pour le lot I relatif à l'Assurance automobile, à cent vingt millions (120 000 000) francs CFA TTC pour le lot II relatif à l'assurance maladie et assistance et à vingt-cinq millions (25 000 000) francs TTC pour le lot III relatif à l'individuelle accidents.

4. Allotissement

Une Compagnie d'Assurances peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots. Au cas où un soumissionnaire serait le mieux disant pour plus de 02 lots, l'Autorité contractante peut lui attribuer les deux (02) lots de sa liste de préférence précisée dans l'offre financière.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée, à égalité de conditions, aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et aux intermédiaires d'assurance agréés par le Ministère en charge des Finances et dûment mandatés par des compagnies d'assurance.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercices 2018-2019-2020. Imputations budgétaires : 67-00-410, Assurance du matériel de transport ; 67-00-420 Assurance "maladie" ; 67-00-400 Assurance "individuel accident" ;

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4561, Mimboman YDE 4^{ème} Téléphone 22 22 27 28 ; poste 243 ; Fax 22 23 17 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4561, Mimboman YDE 4^{ème}, Téléphone 22 22 27 28 ; poste 243 ; Fax 22 23 17 59, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de Deux cent mille (200.000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), sise à Mimboman, au plus tard le **22 MARS 2018 à 14 heures précises** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 003/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU 27 FEV 2018

POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE DES POLICES D'ASSURANCES

PAR LE FEICOM, AU TITRE DES EXERCICES 2018-2019-2020

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de trente-six (36) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service. Il est reparti ainsi qu'il suit : une tranche ferme de douze (12) mois et deux tranches conditionnelles de douze (12) mois chacune.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission, établi par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Lesdits cautionnements sont fixés ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : 1 200 000 (un million deux cent mille) Francs CFA ;
- Lot 2 : 2 400 000 (deux millions quatre cent mille) Francs CFA ;
- Lot 3 : 500 000 (cinq cent mille) Francs CFA.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence du cautionnement de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives et des offres techniques par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM qui se fera en deux temps, aura lieu le **22 MARS 2018 à 14 heures précises** dans la salle de réunion de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières se fera dans la salle de réunion de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

11.1 Critères éliminatoires

1. Fausses déclarations, falsification des documents ou substitution ;
2. Absence des pièces administratives ;
3. Absence d'agrément du MINFI dans les branches concernées ;
4. Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
5. Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
7. Absence des TDR et CCAP photocopiés et paraphés à chaque page, et signé, datés et cachetés à la dernière page, portant la mention « lu et approuvé » : tampon et qualité du signataire.
8. Absence des états C4 et C11 des années, 2014 et 2015, 2016, dûment certifiés par le MINFI ;
9. Couverture des engagements réglementés ou couverture des marges de solvabilité déficitaire pour l'un des exercices 2014, 2015 et 2016 ;

11.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points sur la base des critères et sous critères définis dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

N°	1. Présentation générale de l'offre	05
	2. Renseignements sur le soumissionnaire	20
	3. Représentativité sur le plan national	10
VALABLE POUR TOUS LES LOTS		
SOUS – TOTAL		35
Lot	DESIGNATION	POINTS
Lot 1 : ASSURANCE AUTOMOBILE	Garanties offertes	30
	Valeurs assurées et franchises proposées	10
	Expérience spécifique du soumissionnaire	05
	Procédures et Règlement des sinistres	20
	SOUS-TOTAL LOT 1	65
	TOTAL GENERAL = 35 + 65	100

	DESIGNATION	POINTS
Lot 2 : ASSURANCE MALADIE ET ASSISTANCE	Nomenclature et types de garanties couvertes par risques	25
	Résultats techniques et Délai de réaction en cas de sinistres par risque	15
	Expérience spécifique du soumissionnaire	05
	Partenariats locaux dans les dix régions : listes, adresses, contrats	20
	SOUS-TOTAL LOT 2	65
	TOTAL LOT GENERAL = 35 + 65	100

	DESIGNATION	POINTS
Lot 3 : ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENTS	Nomenclature et types de garanties couvertes par risques	30
	Résultats techniques	10
	Expérience spécifique du soumissionnaire	05
	Délai de réaction en cas de sinistres par risque	20
	SOUS-TOTAL 3	65
	TOTAL GENERAL = 35 + 65	100

La grille d'évaluation détaillée (critères et sous-critères) pour chaque lot, est insérée au Dossier d'Appel d'Offres.

Toute soumission n'ayant pas obtenu au moins 80 points sur 100 ne verra pas son offre financière examinée.

JDM n° 1510 du 2 Mars 2018

Page 23 sur 216

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

02/03/2018



15. Attribution

MÉTHODE DE SÉLECTION DE L'ASSUREUR

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit : Score définitif (S)

$$S = St \times T + Sf \times P, \text{ avec } Sf = Mn \times 100 \text{ Où } M$$

- Mn est le montant de l'offre complète, conforme et moins disant ;

- M est le montant de l'offre considérée.

Le score minimum technique requis est de 80 points sur 100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes dans le cadre du présent Appel d'Offres, T = 0,8 et P = 0,2.

Le Directeur Général attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM :

Tél : (237) 22 22 27 28, Poste 243

BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561, Mimboman YDE 4ème

Fax : (237) 22 23 17 59

YAOUNDE le 27 Février 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINTOUL/CMPM/2018 DU 28 FEVRIER 2018
POUR L'ÉLECTRIFICATION SOLAIRE DU CAMPEMENT DE RHUMSIKI (DEPARTEMENT DU
MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 23 317 02 330003 2254

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'électrification solaire du Campement de Rhumsiki sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent

- Travaux préliminaires (production des documents d'exécution, installation de chantier et autres);
- Acquisition des panneaux solaires, des convertisseurs et batteries ;
- Réalisation du câblage électrique des boukarous.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) **vingt millions (20 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont organisés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupement d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine de l'électrification solaire.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2018, **Imputation 52 23 317 02 330003 2254.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sis à l'Immeuble Rose, porte 205, 2ème étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 205, 2ème étage sur présentation de l'original d'une quittance de **trente mille (30 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les Offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Une version numérique des offres gravée sur CD-ROM doit également être transmise. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs, porte 205, 2ème étage au plus tard **le 27 mars 2018 à 11 heures**, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

*DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINTOUL/CMPM/2018 DU 28 FEVRIER 2018
POUR L'ÉLECTRIFICATION SOLAIRE DU CAMPEMENT DE RHUMSIKI.
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des Offres et établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs Offres respectives.

Elle aura lieu **le 27 mars 2018 à 12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des Offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

1- Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

1. Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Pièce non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, falsifiée ou scannée (la CPM se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
4. Fausse déclaration ;
5. Non-respect du profil du Conducteur des Travaux (avoir « NON » à l'évaluation du Conducteur des Travaux) ;
6. Note technique inférieure à 70% de « oui » ;
7. Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
8. Absence d'un sous-détail des prix.

2- Critères essentiels de qualification :

1. Situation financière ;
2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
3. Qualification et expérience du Personnel Clé ;
4. Méthodologie et planning ;
5. Moyens logistiques (matériels utilisés) ;
6. Rapport de visite du site assorti des photos ;
7. Présentation générale de l'Offre ;
8. Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière ;
9. Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs, porte 205, 2ème étage, **Tél : 222 22 35 69**.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

YAOUNDE le 28 Février 2018

Le MINISTRE

MAIGARI BELLO BOUBA

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINTOUL/CMPM/2018 DU 28 FEVRIER 2018
POUR L'ÉLECTRIFICATION SOLAIRE DU CAMPMENT LE FLAMBOYANT À MOKOLO (DEPARTEMENT
DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 23 317 02 330003 2254.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'électrification solaire du Campement le Flamboyant à Mokolo sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Travaux préliminaires (production des documents d'exécution, installation de chantier et autres);
- Acquisition des panneaux solaires, des convertisseurs et batteries ;
- Réalisation du câblage électrique des boukarous.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) **vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont organisés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupement d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine de l'électrification solaire.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2018, **Imputation 52 23 317 02 330003 2254.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sis à l'Immeuble Rose, porte 205, 2ème étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 205, 2ème étage sur présentation de l'original d'une quittance de **quarante-cinq mille (45 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les Offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Une version numérique des offres gravée sur CD-ROM doit également être transmise. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs, porte 205, 2ème étage au plus tard **le 27 mars 2018 à 11 heures**, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

*DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINTOUL/CMPM/2018 DU 28 FEVRIER 2018
POUR L'ÉLECTRIFICATION SOLAIRE DU CAMPEMENT LE FLAMBOYANT À MOKOLO.
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.
Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des Offres et établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs Offres respectives.

Elle aura lieu **le 27 mars 2018 à 12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des Offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

1- Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

1. Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Pièce non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, falsifiée ou scannée (la CPM se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
4. Fausse déclaration ;
5. Non-respect du profil du Conducteur des Travaux (avoir « NON » à l'évaluation du Conducteur des Travaux) ;
6. Note technique inférieure à 70% de « oui » ;
7. Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
8. Absence d'un sous-détail des prix.

2- Critères essentiels de qualification :

1. Situation financière ;
2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
3. Qualification et expérience du Personnel Clé ;
4. Méthodologie et planning ;
5. Moyens logistiques (matériels utilisés) ;
6. Rapport de visite du site assorti des photos ;
7. Présentation générale de l'Offre ;
8. Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière ;
9. Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs, porte 205, 2ème étage, **Tél : 222 22 35 69**.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

YAOUNDE le 28 Février 2018

Le *MINISTRE*

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE DE SANGMÉLIMA

APPEL D'OFFRES NATIONAL 0003/AONO/CS/CIPM?CS/2018 DU 30 JANVIER 2018 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE MEZESSE, COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2018, Le Maire de la Commune de Sangmelima, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'achèvement' des travaux de construction du **Centre de Santé Intégré(CSI) de Mezesse, Commune de Sangmélima.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

les travaux préparatoires y compris les études ;

- les terrassements ;
- les fondations ;
- les maçonneries en élévation ;
- la charpente/couverture
- les menuiseries ;
- l'électricité ;
- la peinture ;
- les VRD ;

- Etc

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, tel qu'il ressort du journal des projets du BIP de l'exercice 2018, est de **30 millions de FCFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toute entreprise Camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offre sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINSANTE) de l'exercice 2018

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la commune de Sangmélima dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service Technique de la commune de Sangmélima, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) FCFA**, payable à la recette municipale.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service Technique de la commune de Sangmélima au plus tard le 02 Mars 2018 à 12h00 heures et devra porter la mention

APPEL D'OFFRES NATIONAL

0003/AONO/CS/CIPM?CS/2018 DU 30 JANVIER 2018

POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU

CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE MEZESSE,

COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offre, est de Quatre (04)mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de montant égal à **600 000 (Six cent mille francs) CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Sangmélima, autorité contractante, valable pendant 30 jours au de-à de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous-Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et déposée au Recette Municipale

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres sera effectuée par l'ARMP et par affichage à l'Hôtel de Ville de Sangmelima.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en 01 temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu **le 02 Mars 2018 à 13h 00 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Sangmélima dans la Salle des conférences de la Commune de Sangmélima. Les offres techniques seront quant à elles, remises à la sous-commission d'analyt;e pour évaluation,

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment

- 1) Dossier administratif incomplet ;
- 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Non-validation de 21/30 critères essentiels (21oui/30);
- 4) Absence d'un prix unitaire quantifié
- 5) Non-conformité du modèle de soumission

Les critères essentiels sont les suivants

1.Situation financière:

une patente en cours de validité: au moins égale à 15 000 000 FCFA (oui/non)

L'accès à une ligne de crédit ou ressources financières:présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal de 10 000 000 FCFA (oui/non)

2.Expérience:

Analyse des prestations effectuées dans le domaine (ancienneté 3 à 5 ans)

Planning des travaux: cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)

2.Personnel:

justification d'un personnel formé et expérimenté; expérience dans le domaine du bâtiment du chef de chantier d'au moins trois (03) ans (joindre CV) niveau de base au moins techniciens de GC; (joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois

organisation du chantier en équipes (oui/non)

4. Matériels :

- Justification d'un matériel en propriété ou en location, adapté aux travaux à effectuer ; (matériel lourd, joindre justificatifs) et,
- du petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)

5. La Présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (oui/non), le tout relié par des spirales

15. Attribution

En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.

Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt s'il

1. Est associé ou a été associé dans le passé à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou
2. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisés selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitant dans plus d'une offre.
3. Le soumissionnaire ne soit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
4. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la commune de Sangmélima.

SANGMELIMA le 30 Janvier 2018

Le MAIRE

ESSIAN André Noel

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MEFOU & AKONO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001-BIS/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAK/CDPM/MEFOU ET AKONO/2018 DU 26/02/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS CERTAINES COMMUNES DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. LOT N°1 : BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU GBS DE MBANKOMO, LOT N°2 : BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP BILINGUE D'EKOUMDOUM FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA MEFOU ET AKONO, Autorité Contractante, lance pour le compte de certains Maîtres d'Ouvrages, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'infrastructures dans certaines écoles primaires publiques dans certaines Communes du Département de la Méfou et Akono, allotis ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
1	Bloc de deux (02) salles de classe au GBS de MBANKOMO (COMMUNE DE MBANKOMO)	16 500 000	64 11 48 2811 222201
2	Bloc de deux (02) salles de classe à l'EP Bilingue d'EKOUMDOUM (COMMUNE DE BIKOK)	16 500 000	64 11 12 2811 222201

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

v **Bloc de deux (02) salles de classe**

- “ Lot 100 : Les travaux préparatoires ;
- “ Lot 200 : Les terrassements et l’implantation;
- “ Lot 300 : Les fondations ;
- “ Lot 400 : Les maçonneries et élévation ;
- “ Lot 500 : La charpente, la couverture et le plafond ;
- “ Lot 600 : Les menuiseries bois ;
- “ Lot 700 : Les menuiseries métalliques;
- “ Lot 800 : L’électricité ;
- “ Lot 900 : La peinture ;
- “ Lot 1000 : Les VRD;

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

Dans le cadre du présent appel d’offres, un soumissionnaire peut être attributaire **de plus d’un (01) lot**.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d’Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.AA

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d’Offres sont financés par le Budget d’Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d’Appel d’Offres peut être consulté et retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU ET AKONO à NGOUMOU, dès publication du présent avis, sur présentation d’une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette des Finances de NGOUMOU ou à la Recette Municipale des Communes concernées.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d’Appel d’Offres peut être consulté et retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU ET AKONO à NGOUMOU, dès publication du présent avis, sur présentation d’une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette des Finances de NGOUMOU ou à la Recette Municipale des Communes concernées.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU ET AKONO, au plus tard le 20/03/2018 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 BIS/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAK/CDPM/ MEFOU ET AKONO/2018 Du 26/02/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS CERTAINES COMMUNES DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

(Préciser le(s) lot(s))

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois pour chaque lot**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution
1	Bloc de deux (02) salles de classe au GBS de MBANKOMO	16 500 000	330 000
2	Bloc de deux (02) salles de classe à l'EP Bilingue d'EKOUMDOUM (COMMUNE DE BIKOK)	16 500 000	330 000

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable quatre-vingt -dix **(90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Méfou et Akono à Ngoumou le **20/03/2018 à 12 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Méfou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% du nombre total des sous-détails des prix ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence d'une pièce financière.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution
des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Mefou et Akono, aux numéros de téléphones : 222144061 / 677179987.

YAOUNDE le 26 Février 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MPOAM NGOEMBANG Baudoin

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MEFOU & AKONO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002-BIS/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAK/CDPM/
MEFOU ET AKONO/2018 DU 27/02/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE
NKOLMEDZAB DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION
DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA MEFOU ET AKONO, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de Ngoumou, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un Logement d'Astreinte au Centre de Santé Intégré (CSI) de NKOLMEDZAB dans la Commune de Ngoumou, Département de la Méfou et Akono, en lot unique :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
	Construction d'un Logement d'Astreinte au Centre de Santé Intégré (CSI) de NKOLMEDZAB.	35 000 000	64 11 70 2811 222510

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser portent sur :

CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE
AU CENTRE DE SANTE INTEGRE

- “ Lot 100 : Les travaux préparatoires - études ;
- “ Lot 200 : Les terrassements et l’implantation ;
- “ Lot 300 : Les fondations ;
- “ Lot 400 : Les maçonneries et élévation et enduits ;
- “ Lot 500 : La charpente, la couverture-faux plafond ;
- “ Lot 600 : Les menuiseries bois-métalliques-vitreries ;
- “ Lot 700 : L’électricité ;
- “ Lot 800 : plomberie-sanitaires-revêtement ;
- “ Lot 900 : La peinture ;
- “ Lot 1000 : Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d’Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d’Offres sont financés par le Budget d’Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d’Appel d’Offres peut être consulté et retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU ET AKONO à NGOUMOU, dès publication du présent avis, sur présentation d’une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipal de Ngoumou.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d’Appel d’Offres peut être consulté et retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU ET AKONO à NGOUMOU, dès publication du présent avis, sur présentation d’une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipal de Ngoumou.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU ET AKONO, au plus tard le 21/03/2018 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002-BIS/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAK/CDPM/ MEFOU ET AKONO/2018 Du 27/02/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NKOLMEDZAB DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.

(lot unique)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution
	CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NKOLMEDZAB (COMMUNE DE NGOUMOU)	35 000 000	700 000

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Méfou et Akono à Ngoumou le **21/03/2018 à 12 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Méfou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% du nombre total des sous-détails de prix;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence d'une pièce financière.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution
des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Mefou et Akono, aux numéros de téléphones : 222144061 / 677179987.

YAOUNDE le 2 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MPOAM NGOEMBANG Baudoin

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU POUR LA
FOURNITURE DES PNEUS AU FEICOM FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM-EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
61 21 30

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'optique de faciliter le suivi des investissements de l'organisme par l'entretien des véhicules qui y concourent et de prévenir des accidents, Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la fourniture des pneus au FEICOM.

Les caractéristiques techniques desdits pneus sont spécifiées dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

la prestation du présent Dossier d'Appel d'offres consiste en la livraison des pneus au FEICOM, sous l'entière responsabilité du cocontractant.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de 68 000 000 (soixante-huit millions) francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine, possédant une licence ou agrément de représentation d'une marque de pneus et pouvant justifier d'une expérience minimale et discontinue de trois (03) ans, possédant un magasin des pneus.

6. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2018, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 61-21-30, « Entretien du matériel de transport ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 22 27 28 ; poste 243 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}. Téléphone 222 22 27 28 ; poste 243 ; Fax 222 23 17 59, Rue 4561, MIMBOMAN , YDE 4^{ème} dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de soixante-dix mille (70.000) francs CFA non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), sise à Mimboman, au plus tard **le 27 MARS 2018** à 14 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002 /AONO/FEICOM/CIPM/2018

POUR LA FOURNITURE DES PNEUS AU FEICOM

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est fixé à 30 jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'un million trois cent soixante mille (**1 360 000**) de francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence du cautionnement de soumission délivré par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans recours.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **27 MARS 2018 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunion de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13.1. Critères éliminatoires :

- Dossier Administratif incomplet ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non-conformité aux spécifications techniques (dimensions et caractéristiques requises des pneus sollicités) de la fourniture de l'Appel d'Offres ;
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- Absence d'agrément de représentation ou autorisation du fabricant ;
- omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié

13.2. Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre ;
- Capacité financière ;
- Références dans les fournitures similaires ;
- Garantie de six (06) mois sur le matériel proposé ;
- Preuve d'existence d'un magasin de pneus ;
- Délai de livraison.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 75% de « **OUI** » ne verra pas son offre financière examinée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions suivantes :

L'offre est conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres . Le soumissionnaire est qualifié suivant les dispositions de l'article 13. L'offre la moins disante sera celle choisie parmi celles ayant obtenu un pourcentage cumulé de 75% de « oui » ;

L'offre remplira au mieux les conditions techniques et financières (rapport qualité/ prix) requises.

En définitive l'offre la moins disante devra satisfaire aux critères de performance et qualité recherchés par le Maître d'ouvrage pour être retenue.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix(**90**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM :

Tél : (237) 222 22 27 28, Poste 221

BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561, MIMBOMAN YDE 4^{ème}

Fax : (237) 222 23 17 59

YAOUNDE le 21 Février 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

COMMUNE DE SANGMÉLIMA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 00001/AONO/CS/CIPM?CS/2018 DU 30 JAN 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE (MODELE 2) A SANGMELIMA, COMMUNE DE SANGMELIMA DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2018, Le Maire de la Commune de Sangmelima, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre Zootechnique et Vétérinaire (Modèle 2) à Sangmelima, Commune de Sangmélima.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

les travaux préparatoires y compris les études ;

les terrassements ;

les fondations ;

les maçonneries en élévation ;

la charpente/couverture

les menuiseries ;

l'électricité ;

la peinture ;

les VRD ;

Etc....

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, tel qu'il ressort du journal des projets du BIP de l'exercice 2018, est de **30 millions de FCFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toute entreprise Camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offre sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINEPIA) de l'exercice 2018

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la commune de Sangmélina dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service Technique de la commune de Sangmélina, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA**, payable à la recette municipale.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir au Service Technique de la commune de Sangmélina au plus tard le 02 Mars 2018 heures et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**00001/AONO/CS/CIPM?CS/2018 DU 30 JAN 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE (MODELE 2) A
SANGMELIMA, COMMUNE DE SANGMELIMA
DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offre, est de Quatre (04) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de montant égal à **600 000 (Six cent mille francs) CFA**, établie par une banque de premier ordre

agrée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Sangmélina, autorité contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la

date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous-Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et déposée au Recette Municipale

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres sera effectuée par l'ARMP et par affichage à l'Hôtel de Ville de Sangmelima.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en 01 temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le 02 Mars 2018 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Sangmélima dans la Salle des conférences de la Commune de Sangmélima. Les offres techniques seront quant à elles, remises à la sous-commission d'analyse pour évaluation.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- 1) Dossier administratif incomplet ;
- 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Non-validation de 21/30 critères essentiels (21oui/30);
- 4) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 5) Non-conformité du modèle de soumission;

Les critères essentiels sont les suivants :

1. Situation financière :

- Une patente en cours de validité : au moins égal à 15 000 000 FCFA (oui/non)
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10 000 000 FCFA (oui/non)

1. Expérience :

Analyse des prestations effectuées dans le domaine (ancienneté 3 à Sans)

Planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)

1. Personnel :

- Justification d'un personnel formé et expérimenté ; Expérience dans le domaine du bâtiment du Chef de chantier d'au moins trois (03) ans, (joindre CV) ; niveau de base au moins de Technicien de GC ; (Joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois)

Organisation du chantier en équipes (oui/non)

4. Matériels :

- Justification d'un matériel en propriété ou en location, adapté aux travaux à effectuer ; (matériel lourd, joindre justificatifs) et, du petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)

5. La Présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (oui/non), le tout relié par des spirales

15. Attribution

En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

- a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.
- b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt s'il :
 1. Est associé ou a été associé dans le passé à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou
 2. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisés selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitant dans plus d'une offre.
- c. Le soumissionnaire ne soit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
- d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Martre d'Ouvrage.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Cent vingt (120) jours à par tir de In d.ite limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service technique de la commune de Sangmélima

SANGMELIMA le 30 Janvier 2018

Le MAIRE

ESSIAN André Noel

COMMUNE DE SANGMÉLIMA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVET 0005 AONO/CS/CIPM-CS/2018 DU 30 JAN 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE :MONEKO'O HI (NKOLYOP)-NKOLAFANE? NGOUGOUMOU(5 KM), COMMUNE DE SANGMELIMA DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la Commune de Sangmélima Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la piste agricole : Moneko'o III (Nkolyop)Nkulafaile - Ngougoumou (5 km), dans la commune de Sangmélima. Département du Dja et Lobo.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les taches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Installation de chantier

Dégagement de l'emprise

Terrassement

Ouvrage d'assainissement

etc

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **15 000 000 (quinze millions) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toute entreprise Camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique, à l'hôtel de ville de Sangmélima, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service Technique, à l'hôtel de ville de Sangmélima, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) FCFA** payable à la recette municipale.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqué comme telles devra parvenir au Service Technique de la Commune de Sangmélina na au plus tard le **02 Mars 2018 à 12 heures** et devra porter la mention

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVET

**0005 AONO/CS/CIPM-CS/2018 du 30 JAN 2018
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE
AGRICOLE :MONEKO'O HI (NKOLYOP)-NKOLAFANE?
NGOUGOUMOU(5 KM), COMMUNE DE SANGMELIMA
DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO**

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'ouvrage ou le maitre d'Ouvrage délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offre est de Quatre (04) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission cie **300 000 (Trois cent mille) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Sangmélina, Autorité Contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et déposée au Recette Municipale

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres sera effectuée par l'ARMP.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre se fera le 01 Mars 2018 à 10 heures. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le **02 Mars 2018 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Sangmélina dans la Salle des réunions de la Commune de Sangmélina. Les offres techniques seront remises à la sous commission d'analyse pour évaluation.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires

fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- 1) Dossier administratif incomplet ;
- 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Non-validation de 21/30 critères essentiels (2loui/30);
- 4) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 5) Non-conformité du modèle de soumission ;
- 6) Situation financière inférieure au tiers du coût prévisionnel

Critères essentiels :

Les critères essentiels sont les suivants :

1. Situation financière :

- Une patente en cours de validité : au moins égal à 15 000 000 FCFA (oui/non)
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10 000 000 FCFA (oui/non)

1. Expérience

Analyse des prestations effectuées dans le domaine ;Planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)

1. Personnel :

- Justification d'un personnel formé et expérimenté ; Expérience dans le domaine de l'entretien routier du Conducteur des travaux et du Chef de chantier d'au moins trois (03) ans, (joindre CV) ; niveau de base au moins de Technicien de GC ; (Joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois) (oui/non)

Matériels :

- Justification d'un matériel en propriété ou en location, adapté aux travaux à effectuer ; (matériel lourd, joindre justificatifs) et, du petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)

5. La Présentation de l'Offre intercalaires en couleur (oui/non), le tout relié par des spirales

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Sangmelima.

SANGMELIMA le 30 Janvier 2018

Le MAIRE

ESSIAN André Noel

COMMUNE DE MAYO BALEO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGERICE N° 001/
AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2018 DU 01 MARS 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GADJIWAN**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'année 2018, le Maire de la Commune de Mayo-Baléo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MAYO BALEO, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GADJIWAN.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Lot 100 : TRAVAUX PRÉLIMINAIRES
- Lot 200 : TERRASSEMENT
- Lot 300 : OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- Lot 400 : OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE
- Lot 500 : MAÇONNERIE ET ELEVATION
- Lot 600 : CHARPENTE ET COUVERTURE
- Lot 700 : MENUISERIE METALLIQUE
- Lot 800 : ELECTRICITE
- Lot 900 : PEINTURE
- Lot 1000 : ASSAINISSEMENT
- Lot 1100 : AMENAGEMENT EXTERIEUR

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 18 000 000

4. Allotissement

Les travaux sont à exécuter en un lot comme ci-après définis :

N° LOT	Intitulé du projet	Lieu d'exécution
Lot	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GADJIWAN	GADJIWAN

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Mayo-Baléo, Service Technique de l'Aménagement

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Mayo-Baléo, Service Technique de L'Aménagement, contre le versement d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 25 000 (vingt-cinq mille) Francs CFA représentant les frais d'acquisition.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées conformes, doit être déposée au plus tard le 21 mars 2019 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 001/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2018

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et descriptif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois à compter de la date de livraison des matériaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ;

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à cette date.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de soumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu à la Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
2. Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
3. N'avoir pas justifié de réalisation dans le délai au cours des deux (02) dernières années d'un projet de bâtiment de montant supérieur à 100 millions F CFA ;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié ou Mauvaise décomposition d'un sous-détail de prix unitaire du DAO ou encore la descomposition de ce prix unitaire ;
5. Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
6. être suspendu de la commande publique ;
7. Note technique inférieure à 80%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement fournies dans les 15 jours et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
2. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
3. Attestation de solvabilité bancaire supérieure à 20 millions F CFA ;
4. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
5. Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
6. Matériels essentiels (Camion benne. Aiguille vibrante, bétonnière. Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite) ;
7. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution) ;
8. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
9. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 80% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Sur proposition de la commission interne de passation des marchés, l'Autorité Contractante attribuera le marché par lot au soumissionnaire qui aura proposé le plus bas prix global et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres. L'offre sera conclue entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la COMMUNE de MAYO BALEO.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Mayo Baléo.

Le Maire de la Commune de Mayo Baléo, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification.

COMMUNE DE MAYO BALEO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/
AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2018 DU 01 MARS 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SARKIMATA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 15 197 01 641014 2811

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'année 2018, le Maire de la Commune de Mayo-Baléo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MAYO BALEO, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SARKIMATA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Lot 100 : TRAVAUX PRÉLIMINAIRES
- Lot 200 : TERRASSEMENT
- Lot 300 ; OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- Lot 400 : OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE
- Lot 500 : MAÇONNERIE ET ELEVATION
- Lot 600 : CHARPENTE ET COUVERTURE
- Lot 700 : MENUISERIE METALLIQUE
- Lot 800 : ELECTRICITE
- Lot 900 : PEINTURE
- Lot 1000 : ASSAINISSEMENT
- Lot 1100 : AMENAGEMENT EXTERIEUR

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 18 000 000

4. Allotissement

Les travaux sont à exécuter en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Mayo-Baléo, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de Mayo-Baléo dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Mayo-Baléo, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de Mayo-Baléo dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Mayo Baléo.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de Mayo-Baléo, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 21 MARS 2018 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 002/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2018 du 01 MARS 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SARKIMATA

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **360 000 (Trois cent soixante mille)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 21 MARS 2018 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée;
2. Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
3. N'avoir pas justifié de réalisation dans le délai au cours des deux (02) dernières années d'un projet de bâtiment de montant au moins égal à : 20 000 000 (vingt millions) francs CFA (pièces justificatives : copie intégrale du contrat, notification de l'OS de démarrage et PV de réception provisoire) ;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié ou Mauvaise décomposition d'un sous-détail de prix unitaire du DAO ou encore la description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du CCTP;
5. Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
6. être suspendu de la commande publique ;
7. Note technique inférieure à 80%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
3. Attestation de solvabilité bancaire supérieure à 20 millions F CFA ;
4. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
5. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
6. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels);
7. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans
8. du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier); 8. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
9. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 80% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des marchés publics, l'Autorité Contractant» attribuera le marché par lot au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation de Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la COMMUNE de MAYO BALEO.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Mayo-Baléo, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain.

Le Maire de la Commune de Mayo Baléo, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

MAYO-BALEO le 1 Mars 2018

Le MAIRE

MISSA HAMADJOLDE

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001 _____ /AOIO/MINRESI/CIPM/2018/DU 01
MARS 2018 POUR LA RESTITUTION PHOTOGRAMMETRIQUE DE LA COUVERTURE AERIENNE
NUMERIQUE DE LA REGION DU NORD-OUEST CAMEROUN SUR 19 000 KM² FINANCEMENT : CHAPITRE.
93**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , CONTRAT PLAN /ETAT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Institut National de Cartographie(INC) lance un Appel d'Offres International pour la réalisation d'une restitution photogrammétrique numérique sur la Région du Nord-Ouest (superficie d'environ 19 000 km²) à partir des images photogrammétriques numériques aériennes géo référencées fournies.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

La restitution numérique complète à l'échelle 1/10 000 des couches d'information prépondérantes contenues dans tout plan topographique, notamment les composantes altimétriques et planimétriques, à partir d'un atelier de photogrammétrie numérique sur 13 000km²;

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de l'opération prévu par le Maître d'Ouvrage est **de 100 000 000 (cent millions) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux prestataires nationaux, ou aux prestataires internationaux **seuls ou en groupement** avec des cabinets nationaux, exerçant dans le domaine de la prise de vue aérienne, des travaux de photogrammétrie numérique et spécialisés dans la mise en œuvre des logiciels de collecte et traitement des données cartographiques.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **Chapitre. 93 (CONTRAT PLAN) ETAT/INC de l'exercice budgétaire 2016.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'INC, au Secrétariat du Directeur Administratif et Financier BP : 157 Yaoundé

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au MINMAP dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze Mille (75 000) francs CFA**, payable dans le compte intitulé « Compte d'Affectation Spéciale CAS – ARMP), n°3359880000189 ou au profit du compte « compte spécial CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala-Bonanjo ; Ebolowa ; Bamenda ; Maroua ; Buéa ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua dès publication du présent avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'INC, au plus tard le **20 MARS 2018 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°_001_____/AOIO/MINRES/CIPM/2018/DU_01
MARS 2018**

**POUR LA RESTITUTION PHOTOGRAMMETRIQUE DE LA COUVERTURE AERIENNE NUMERIQUE DE LA
REGION DU NORD-OUEST CAMEROUN SUR 19 000 km²**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **huit (08) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, **d'un montant de deux millions (2 000 000) FCFA**.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 20 MARS 2018 à partir **de 13 heures précises heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INC

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **[80/100] des points**.

14. Critères d'évaluation

12.1 Critères éliminatoires

- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou substitution;
- Dossier technique incomplet ;
- Offre financière incomplète ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Non-respect du profil du chef de mission tel que défini dans le Termes de Référence (TDR) ;
- Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires.

12.2 Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre : **10 pts**
- Références du candidat : **20 pts**
- Méthodologie et propositions techniques relatives à la restitution photogrammétrique : **30 pts**

- Qualification et expérience du personnel clef : **25 pts**
- Caractéristiques matérielles et logiciels des stations de restitution : **15 pts**

Total des points : 100 pts

Le score technique minimum requis est de **80/100** :

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

soit $SF = 100 \times Fm/F$,

- **SF** étant le score financier,
- **Fm** la proposition la moins distante,
- **F** le montant de la proposition considérée, ou toute autre formule linéaire

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

T = 0,8 et **F = 0,2**

La note globale s'obtient par la formule **N = 0,8T + 0,2F**

15. Attribution

Le soumissionnaire ayant l'offre la mieux disante sera sélectionné.

Le marché sera attribué au soumissionnaire ou au groupement dont l'offre après évaluation est classée la mieux disante et dont la note technique est supérieure ou égale à 80 points sur 100

Le début de la mission est prévu à la date de notification du marché à l'adjudicataire

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt dix 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur des Travaux Cartographiques de l'INC sis face BEAC Elig –Essono, BP 157 Yaoundé Tel : (237) 242 22 29 21

YAOUNDE le 1 Mars 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBOTTA ELIMBI Martin

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002_AONO/MINRESI/CIPM/INC/2017 DU 01 MARS 2018 POUR LE RECRUTEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CABINET EN VUE DU DIAGNOSTIC, DE LA CONCEPTION, DE L'IMPLEMENTATION DU RESEAU INFORMATIQUE ET DE LA FOURNITURE D'UN LOGICIEL DE GESTION DUDIT RESEAU A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , CONTRAT PLAN/ETAT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de Cartographie (INC), lance en procédure d'urgence pour le compte de l'Institut un Avis d' Appel d'Offres National Ouvert relatif au recrutement d'un cabinet en vue du diagnostic, de la conception, de l'implémentation du réseau informatique et de la fourniture d'un logiciel de gestion de configuration dudit réseau à l'institut national de cartographie

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Le diagnostic de l'existant de l'état actuel du réseau de l'institut ;
- La conception, implémentation, l'installation et la mise-à-jour du réseau.
- La fourniture et installation d'un logiciel de gestion du réseau et de configuration.

La formation du personnel

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du présent marché est de : 30.000.000 Fcfa

4. Allotissement

Les prestations portent sur un lot unique :

Diagnostic, Conception du réseau, fourniture, implémentation du réseau

Et formation du personnel

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d' Appel d'Offres est ouverte à tout cabinet d'expertise comptable de droit Camerounais et installé au Cameroun, justifiant d'une activité professionnelle régulière dans le domaine de l'expertise-comptable

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le CONTRAT-PLAN (ETAT-INC).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'INC, à la Cellule juridique de l'INC face BEAC Elig-Essono dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cellule juridique de l'Institut National de Cartographie dès publication du présent Avis, contre versement au Trésor public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) FCFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme telle, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d' Offres, devra parvenir à la Cellule juridique de l'INC, au plus tard le 20 MARS 2018 à douze (12) heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°0002AONO/MINRESI/CIPM/INC/2017 DU 01 MARS 2018 POUR LE RECRUTEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CABINET EN VUE DU DIAGNOSTIC, DE LA CONCEPTION, DE L'IMPLEMENTATION DU RESEAU INFORMATIQUE ET DE LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE DE GESTION DUDIT RESEAU A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE..

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de chaque lot est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage du présent marché.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, du montant ci-après et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de remise des offres.

Lot	Désignation du lot	Caution
	Diagnostic, Conception du réseau	600 000 FCFA
	Fourniture et implémentation du réseau	
	Fourniture d'un logiciel de gestion de configuration	
	Formation	

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de :

- la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ;
- la carte de contribuable ;
- le plan de localisation ;
- l'attestation de non redevance ;

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise dans un second temps.

L'ouverture des offres administratives et des offres techniques aura lieu le 20 MARS 2018 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Institut National de Cartographie, dans la salle de réunion de l'Institut sise face BEAC ELIG- ESSONO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 75/100 des points.

14. Critères d'évaluation

1. 1. Critères éliminatoires :

- absence d'une pièce administrative ;
- non- respect du profil de Chef de mission ou d'Expert ;
- absence de caution de soumission ;
- fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

2. Critères essentiels

- Référence du soumissionnaire dans le domaine : 10 points ;
- Méthodologie et planning d'exécution de la mission : 30 points ;
- Expérience et qualification du personnel clé affecté à la mission : 50 points ;
- Logistique : 05 points ;
- Présentation générale de l'offre : 05 points

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire disposant des capacités techniques et financières et dont l'offre a été évaluée la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *une durée de soixante (60) jours à compter de la date de la remise des offres.*

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à **la Cellule juridique de l'Institut National de Cartographie (INC)**, face BEAC Elig-Essonon, BP 157 Yaoundé Tél : 222 22 29 21/22 23 39 54

YAOUNDE le 1 Mars 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MBOTTA ELIMBI Martin

COMMUNE DE MAYO BALEO

**AVIS D'AGPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/
AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2018 DU 01 MARS 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE
SALASSA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 15 198 19 641014 2811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'année 2018, le Maire de la Commune de Mayo-Baléo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MAYO BALEO, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE SALASSA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Revêtements scellés
- Charpente-Couverture- plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- Peinture ;
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 17 000 000 FCFA.

4. Allotissement

Les travaux sont à exécuter en un lot comme ci-après définis :

N° LOT	Intitulé du projet	Lieu d'exécution
Lot	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE SALASSA	SALASSA

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit Cameroun, installées en République du Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Mayo-Baléo, Servi Technique de l'Aménagement

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Mayo-Baléo, Servi Technique de l'Aménagement d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille) Francs CFA** représentant les frais de

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme plus tard le 21 MARS 2018 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres
N° 003/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2018 du 01 MARS 2018 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE A

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail qualitatif

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu à la Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
2. Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
3. N'avoir pas justifié de réalisation dans le délai au cours des deux (02) dernières années d'un projet de bâtiment de montant supérieur à 100 millions F CFA ;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié ou Mauvaise décomposition d'un sous-détail de prix unitaire du DAO ou encore la descomposition d'un sous-détail de prix unitaire du DAO ;
5. Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
6. être suspendu de la commande publique ;
7. Note technique inférieure à 80%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impératives et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
2. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
3. Attestation de solvabilité bancaire supérieure à 20 millions F CFA ;
4. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
5. Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
6. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite) ;
7. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise Organisation et méthodologie d'exécution) ;
8. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
9. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 80% de oui à l'évaluation technique sera admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Sur proposition de la commission interne de passation de marchés publics, l'Autorité Contractante attribuera le marché par lot à l'offre la plus avantageuse et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation de Passation Marchés auprès de l'Autorité Contractante.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Mayo Baléo.

Le Maire de la Commune de Mayo Baléo, Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification.

COMMUNE DE NANGA EBOKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°003/AAONO/CCIPM/CNE/HS/SPM/ DU 15 FÉVRIER 2018 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL
DU CSI D'AKAK, ARRONDISSEMENT DE NANGA-EBOKO, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA.
FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement Public, le Maire de la commune de Nanga-Eboko, autorité contractante, lance pour le compte du Ministère de la Santé publique un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'équipement en matériel médical du CSI D'AKAK.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent la réalisation de toutes les opérations nécessaires à la livraison des équipements médicaux au CSId'AKAK, District de Santé de la Haute-Sanaga :

N°	Titre du projet	Coût du Projet	Acquisition du DAO	Caution	Financement	déla d'Exécution
Lot I	Equipement en matériel médical du CSI D'AKAK	8 .000.000	20.000 FCFA	160.000FCFA	BIP MINSANTE 2018	60 Jours Calendrier

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

Le lot est unique ;

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupe d'entreprise de droit Camerounais justifiant des capacités techniques, financières et juridiques leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'offres, sont financés par le budget d'investissement public du Ministère de la Santé Publique de l'Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Nanga-Eboko, secrétariat général, dès publications du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Nanga-Eboko sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public **de VINGT MILLE** (20.000) francs CFA délivrée par la recette municipale de Nanga-Eboko représentant les frais d'achat du DAO égale au montant indiqué sur le tableau ci-dessus.

● Présentation de l'offre

- Intercalaire de couleur
- Sommaire et reliure dans chaque volume

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais présentée sous forme reliée et établie en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du service de la Passation Interne des Marchés sis à la Commune de Nanga-Eboko, au plus tard le 21 Mars 2018 à 10 heures et devra porter la mention.

« Avis Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°003/AONO/CCIPM/COMMUNE NE/HS/SPM pour l'équipement en matériel médical du CSI d'**AKAK**, Arrondissement de Nanga-Eboko, Département de la Haute-Sanaga.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations dans chaque institution sanitaire est de deux mois soit 60 jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission sera libérée d'office au plus tard 30 jours après la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, la caution sera libérée après la construction de la caution définitive.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant

La date de dépôt des offres.

NB : Toute pièce scannée entraînera une élimination directe du prestataire.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel

D'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, l'absence d'une pièce administrative ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le 21 Mars 2018 à 12 heures par la commission Interne de passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des plis se fera en un temps et seuls les soumissionnaires dont les offres administratives auront été déclarées conformes et recevables pourront voir leurs offres financières et techniques ouvertes et examinées.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

Les principaux critères d'irrecevabilité des offres sont :

- Offres non conforme au DAO :
- Non conformité d'une pièce du dossier administratif

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- CCTP non paraphé ;
- RPAO non paraphé
- Offre financière incomplète ;
- Omission ou rectification dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

12 – Les principaux critères de qualification:

L'offre financière sera évaluée selon le mode binaire (oui/non)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La présentation de l'offre en 2 volumes AB suivant le sommaire du présent DAO ;
- **Référence technique** ; réalisation de l'entreprise dans les travaux similaires (au moins un projet) ;
- **Conformité aux spécifications techniques**

ITEMS	DESIGNATION
HOPITAL	
1	Matelas mousses habillés de 90 cm x 190 cm x 15 cm
2	Lits d'hospitalisation en bois massif 90 cm x 190 cm
3	Tables de chevet des malades en bois massif
4	Potence standard en bois massif
5	Bancs d'accueil avec dossard en bois massif
6	Berceau de bébé en bois massif standard
7	Poubelle avec pédales moyen
8	Etagères en bois massif avec coffrets
9	Boîte d'accouchement complète
10	Boite de petite chirurgie
11	Lit d'accouchement
12	Charrue à deux niveaux pour soins
13	Table de consultation
14	Pèses bébés
15	Pèses personnes (balance de poids humain)
16	Fœtoscopies
17	Gravidomètres
18	Aspirateur de mucosite
19	Tensiomètre + sthrétoscope
20	Tensiomètre électronique
21	Plateaux inox runifort
22	Plateaux inox rectangulaire

- Approche technique et méthodologique

- Plan de travail

- Planning et délai d'exécution



15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de Nanga-Eboko.

Téléphone : Email

YAOUNDE le 2 Février 2018

Le MAIRE

ETO ROMAIN ROLAND

COMMUNE DE NANGA EBOKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
 N°004/AAONO/CCIPM/CNE/HS/SPM/ DU 15 FÉVRIER 2018 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL
 DU CSI DE MENDOUMBÉ, ARRONDISSEMENT DE NANGA-EBOKO, DÉPARTEMENT DE LA
 HAUTE-SANAGA. FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2018**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement Public, le Maire de la commune de Nanga-Eboko, autorité contractante, lance pour le compte du Ministère de la Santé publique un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'équipement en matériel médical du CSI de Mendoumbé.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent la réalisation de toutes les opérations nécessaires à la livraison des équipements médicaux au CSI de Mendoumbé, District de Santé de la Haute-Sanaga,

N°	Titre du projet	Coût du Projet	Acquisition du DAO	Caution	Financement	délai d'Exécution
Lot I	Equipement en matériel médical du CSI DE MENDOUMBE	8 .000.000	20.000 FCFA	160.000FCFA	BIP MINSANTE 2018	60 Jours Calendrier

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

Le lot est unique ;

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupe d'entreprise de droit Camerounais justifiant des capacités techniques, financières et juridiques leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'offres, sont financés par le budget d'investissement public du Ministère de la Santé Publique de l'Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Nanga-Eboko, service de la Passation des Marchés, des publications du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être obtenu au service de la Passation des Marchés à la Commune de Nanga-Eboko sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public **de VINGT MILLE (20.000) francs CFA** délivrée par la recette municipale de Nanga-Eboko représentant les frais d'achat du DAO égale au montant indiqué sur le tableau ci-dessus.

● Présentation de l'offre

- Intercalaire de couleur
- Sommaire et reliure dans chaque volume

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais présentée sous forme reliée et établie en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du service de la Passation Interne des Marchés sis à la Commune de Nanga-Eboko, au plus tard le **07/03/2018 à 10 heures** et devra porter la mention.

« Avis Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°004/AAONO/CCIPM/C NE/HS/SPM du 15 Février 2018 pour l'équipement en matériel médical du CSI de Mendoumbé, Arrondissement de Nanga-Eboko, Département de la Haute-Sanaga.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations dans chaque institution sanitaire est de deux mois soit 60 jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission sera libérée d'office au plus tard 30 jours après la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, la caution sera libérée après la construction de la caution définitive.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant

La date de dépôt des offres.

NB : Toute pièce scannée entraînera une élimination directe du prestataire.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel

D'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, l'absence d'une pièce administrative ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **07 Mars 2018 à 12 heures** par la commission Interne de passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des plis se fera en un temps et seuls les soumissionnaires dont les offres administratives auront été déclarées conformes et recevables pourront voir leurs offres financières et techniques ouvertes et examinées.

14. Critères d'évaluation

– Principaux critères éliminatoires :

Les principaux critères d'irrecevabilité des offres sont :

- Offres non conforme au DAO ;
- Non conformité d'une pièce du dossier administratif
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- CCTP non paraphé ;
- RPAO non paraphé
- Offre financière incomplète ;
- Omission ou rectification dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

12 – Les principaux critères de qualification:

L'offre financière sera évaluée selon le mode binaire (oui/non)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La présentation de l'offre en 2 volumes AB suivant le sommaire du présent DAO ;
- **Référence technique** ; réalisation de l'entreprise dans les travaux similaires (au moins un projet) ;
- **Conformité aux spécifications techniques**

ITEMS	DESIGNATION
-------	-------------

HOPITAL	
1	Matelas mousses habillés de 90 cm x 190 cm x 15 cm
2	Lits d'hospitalisation en bois massif 90 cm x 190 cm
3	Tables de chevet des malades en bois massif
4	Potence standard en bois massif
5	Bancs d'accueil avec dossard en bois massif
6	Berceau de bébé en bois massif standard
7	Poubelle avec pédales moyen
8	Etagères en bois massif avec coffrets
9	Boîte d'accouchement complète
10	Boite de petite chirurgie
11	Lit d'accouchement
12	Charrue à deux niveaux pour soins
13	Table de consultation
14	Pèses bébés
15	Pèses personnes (balance de poids humain)
16	Fœtoscopies
17	Gravidomètres
18	Aspirateur de mucosite
19	Tensiomètre + sthrétoscope
20	Tensiomètre électronique
21	Plateaux inox runifort
22	Plateaux inox rectangulaire

- Approche technique et méthodologique

- Plan de travail

- Planning et délai d'exécution

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de Nanga-Eboko.

Téléphone : Email

YAOUNDE le 2 Février 2018

Le MAIRE

ETO ROMAIN ROLAND

COMMUNE DE NANGA EBOKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°005/AAONO/CCIPM/CNE/HS/SPM DU 15 FÉVRIER 2018 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL
DU CSI DE OUASSA-BAMVÉLÉ, ARRONDISSEMENT DE NANGA-EBOKO, DÉPARTEMENT DE LA
HAUTE-SANAGA. FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement Public, le Maire de la commune de Nanga-Eboko, autorité contractante, lance pour le compte du Ministère de la Santé publique un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'équipement en matériel médical du CSI de Ouassa-Bamvélé,

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent la réalisation de toutes les opérations nécessaires à la livraison des équipements médicaux au CSI de Ouassa-Bamvélé, District de Santé de la Haute-Sanaga :

N°	Titre du projet	Coût du Projet	Acquisition du DAO	Caution	Financement	délai d'Exécution
Lot I	Equipement en matériel médical du CSI DE OUASSA-BAMVELE	8 .000.000	20.000 FCFA	160.000FCFA	BIP MINSANTE 2018	60 Jours Calendrier

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

Le lot est unique ;

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupe d'entreprise de droit Camerounais justifiant des capacités techniques, financières et juridiques leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'offres, sont financés par le budget d'investissement public du Ministère de la Santé Publique de l'Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Nanga-Eboko, Secrétariat Général, dès publications du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être obtenu au secrétariat général de la Commune de Nanga-Eboko sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de **VINGT MILLE** (20.000) francs CFA délivrée par la recette municipale de Nanga-Eboko représentant les frais d'achat du DAO égale au montant indiqué sur le tableau ci-dessus.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais présentée sous forme reliée et établie en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du service de la Passation Interne des Marchés sis à la Commune de Nanga-Eboko, au plus tard le **21 Mars 2018 à 10 heures** et devra porter la mention.

« Avis Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°005/AAONO/CCIPM/C NE/HS/SPM du 15 Février 2018 pour l'équipement en matériel médical du CSI de Ouassa-Bamvélé, Arrondissement de Nanga-Eboko, Département de la Haute-Sanaga.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations dans chaque institution sanitaire est de deux mois soit 60 jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission sera libérée d'office au plus tard 30 jours après la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, la caution sera libérée après la construction de la caution définitive.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant

La date de dépôt des offres.

NB : Toute pièce scannée entraînera une élimination directe du prestataire.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel

D'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, l'absence d'une pièce administrative ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **21 Mars 2018 à 14 heures** par la commission Interne de passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des plis se fera en un temps et seuls les soumissionnaires dont les offres administratives auront été déclarées conformes et recevables pourront voir leurs offres financières et techniques ouvertes et examinées.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

Les principaux critères d'irrecevabilité des offres sont :

- Offres non conforme au DAO :
- Non conformité d'une pièce du dossier administratif
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- CCTP non paraphé ;
- RPAO non paraphé
- Offre financière incomplète ;
- Omission ou rectification dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

Les principaux critères de qualification:

L'offre financière sera évaluée selon le mode binaire (oui/non)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La présentation de l'offre en 2 volumes AB suivant le sommaire du présent DAO ;
- **Référence financière** ; réalisation de l'entreprise dans les travaux similaires (au moins un projet) ;
- **Conformité aux spécifications techniques**

ITEMS	DESIGNATION
HOPITAL	
1	Matelas mousses habillés de 90 cm x 190 cm x 15 cm
2	Lits d'hospitalisation en bois massif 90 cm x 190 cm
3	Tables de chevet des malades en bois massif
4	Potence standard en bois massif
5	Bancs d'accueil avec dossard en bois massif
6	Berceau de bébé en bois massif standard
7	Poubelle avec pédales moyen
8	Etagères en bois massif avec coffrets
9	Boîte d'accouchement complète
10	Boite de petite chirurgie
11	Lit d'accouchement
12	Charrue à deux niveaux pour soins
13	Table de consultation
14	Pèses bébés
15	Pèses personnes (balance de poids humain)
16	Fœtoscopies
17	Gravidomètres
18	Aspirateur de mucosite
19	Tensiomètre + sthrétoscope
20	Tensiomètre électronique
21	Plateaux inox runifort
22	Plateaux inox rectangulaire

- Approche technique et méthodologique

- Plan de travail

- Planning et délai d'exécution



15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de Nanga-Eboko.

YAOUNDE le 26 Février 2018

Le MAIRE

ETO ROMAIN ROLAND

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/SPE/CIPM/2018
DU 26 FEVRIER 2018 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER IMPRESSION EN FEUILLES (EN QUATRE LOTS)
A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action 2018 de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM), le Directeur Général lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de papier impression en feuilles (en quatre lots) à la SOPECAM.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché sont constituées de papier couché, de papier offset, de papier bristol et de papier autocopiant en feuilles, de divers grammages et de format 65x92 cm.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de :

- **Lot 1** : cinquante-deux millions (**52 000 000**) francs CFA TTC ;
- **Lot 2** : cent cinq millions (**105 000 000**) francs CFA TTC ;
- **Lot 3** : vingt-neuf millions (**29 000 000**) francs CFA TTC ;
- **Lot 4** : quarante-sept millions (**47 000 000**) francs CFA TTC

4. Allotissement

Les fournitures sont subdivisées en quatre lots ci-après définis :

● Lot 1 :

- Mille (1 000) paquets de 250 feuilles de papier couché blanc de grammage 90g/m² et de format 65x92 cm ;
- Cinq cent (500) paquets de 250 feuilles de papier couché blanc de grammage 135g/m² et de format 65x92 cm ;
- Deux cent (200) paquets de 250 feuilles de papier couché blanc de grammage 170g/m² et de format 65x92 cm ;
- Cinq cent (500) paquets de 100 feuilles de papier couché blanc de grammage 200g/m² et de format 65x92 cm.

● Lot 2 :

- Mille (1 000) paquets de 250 feuilles de papier couché blanc de grammage 115g/m² et de format 65x92 cm ;
- Sept cent (700) paquets de 100 feuilles de papier couché blanc de grammage 350g/m² et de format 65x92 cm ;
- Cinq cent (500) paquets de 100 feuilles de papier couché blanc de grammage 200g/m² et de format 65x92 cm ;

● Lot 3 :

- Cinq cent (500) rames de papier offset blanc de grammage 70g/m² et de format 65x92 cm ;
- Deux cent (200) rames de papier offset blanc de grammage 80g/m² et de format 65x92 cm ;

● Lot 4 :

- Cent cinquante (150) rames de papier autocopiant CF blanc de grammage 55g/m² et de format 65x92 cm ;
- Deux cent (200) rames de papier autocopiant CFB différentes couleurs de grammage 50g/m² et de format 65x92 cm ;
- Cent cinquante (150) rames de papier autocopiant CB blanc de grammage 55g/m² et de format 65x92 cm ;
- Cent cinquante (150) paquets de 100 feuilles de papier bristol vert citron de grammage 240g/m² et de format 65x92 cm ;
- Cent cinquante (150) paquets de 100 feuilles de papier bristol blanc, vert de grammage 55g/m² et de format 65x92 cm.

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence est ouverte aux sociétés justifiant d'une expérience avérée dans la commercialisation du papier.

6. Financement

Les fournitures objet du présent appel d'offres seront financées par le **budget de la SOPECAM, exercice 2018, imputation** Rubrique 60- ligne 602-C (achat du papier impression).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au siège de la SOPECAM (Service Marchés) Tél (237) 222-30.41.47 ; (237) 222-30.31.09 ; Fax (237) 222-30.43.62) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au siège de la SOPECAM (Service des Marchés) Tél (237) 222-30.41.47 ; (237) 222-30.31.09 ; Fax (237) 222-30.43.62), dès publication du présent avis sur présentation de **l'original du reçu de versement**, au compte **N° 335 988** ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Commerce (BICEC) en faveur du « **Compte Spécial CAS – ARMP** », de la somme non remboursable de cent-trente-quatre mille (**134 000**) F CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de la SOPECAM Tél (237) 222-30.41.47 ; (237) 222-30.31.09 ; Fax (237) 222-30.43.62), au plus tard le **19 mars 2018 à 15 heures**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives;
- Enveloppe B : offre technique;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

10. Delai de Livraison

Le marché à passer à l'issue de l'appel d'offres national sera exécuté suivant le calendrier ci-après :

- **Lot 1 : trente (30) jours** à compter de la notification de l'ordre de service de commencer ;
- **Lot 2 : trente (30) jours** à compter de la notification de l'ordre de service de commencer ;
- **Lot 3 : soixante (60) jours** à compter de la notification de l'ordre de service de commencer ;
- **Lot 4 : soixante (60) jours** à compter de la notification de l'ordre de service de commencer.

Les livraisons se feront au siège de la SOPECAM.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de:

- **lot 1 : un million quarante mille (1 040 000) FCFA ;**
- **lot 2 : deux millions cent mille (2 100 000) FCFA ;**
- **lot 3 : six cent mille (600 000) F CFA ;**
- **lot 4 : un million (1 000 000) FCFA,**

Cette caution sera établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 9 du DAO.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de:

- **lot 1 : un million quarante mille (1 040 000) FCFA ;**
- **lot 2 : deux millions cent mille (2 100 000) FCFA ;**
- **lot 3 : six cent mille (600 000) F CFA ;**
- **lot 4 : un million (1 000 000) FCFA,**

Cette caution sera établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 9 du DAO.

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable pendant cent-vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

La caution de soumission des prestataires non retenus sera libérée ou leur sera restituée au plus tard trente (30) jours après la publication des résultats de l'Appel d'Offres par le Maître d'Ouvrage, à leur demande.

La caution de soumission du candidat déclaré adjudicataire du Marché sera libérée par dépôt du cautionnement définitif prévu à l'article 22 du Cahier de Clauses Administratives Particulières.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

L'absence ou le non-respect du modèle de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 19 mars 2018** à 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés au siège de la SOPECAM.

Les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation ;
- Fausse (s) déclaration (s) ou pièce falsifiée (s) ;
- Absence d'une pièce de l'offre technique ou de l'offre financière ;
- Non-respect du délai de livraison ;
- Non-conformité des spécifications techniques ;
- Non-conformité de l'échantillon du papier ;
- Non-respect d'au moins cinq (5) critères essentiels.

b) Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Références et prestations justifiées dans le domaine (preuve d'avoir déjà exécuté au moins deux (02) marchés de fourniture de papier) ;
- Capacité financière ;
- Planning de livraison ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (signature précédée de la mention «Lu et Approuvé»)
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (Descriptif des fournitures) complété, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (signature précédée de la mention «Lu et Approuvé»).

La satisfaction d'au moins 5 sur 6 des critères essentiels est indispensable pour l'analyse de l'offre financière.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et conforme aux critères éliminatoires.

Un soumissionnaire peut soumissionner pour les quatre (04) lots et peut être attributaire de tous les lots

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de la SOPECAM (Service des Marchés) Tél (237) 222-30.41.47 ; (237) 222-30.31.09 ; Fax (237) 222-30.43.62).

NB : POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AUX NUMEROS VERTS DU MINMAP SUIVANTS : 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 21 Février 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NNANA MARIE CLAIRE

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/2018 DU 07/02/2018 POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS ET EQUIPEMENTS DE BUREAUX.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'acquisition et la modernisation des infrastructures et équipements de recherche, Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), lance un Appel d'Offres ouvert pour le compte cet Institut pour **la fourniture des mobiliers et équipements de bureaux**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'offres comprennent : la fourniture, le transport, et la réception des mobiliers et équipement suivants

Désignation	Quantités
Chaises pour visiteurs 8600PU 70% cuir et accoudoir avec mousse, pied en U au sature métal, mousse haute densité, dossier et fessier en bande, socle équipé de gomme de protection.	250
Tables de bureau 1,6 m avec retour et tiroirs (retour et caisson avec roues et fermeture à clé), couleur rouge mogamy/shine, plateau avec sous-main et porte clavier incorporés, finition mahmayi	50
Fauteuil 111PU higt back (assise et dossier en tissu, accoudoir en mélamine, piètement en fer/mélamine) , réglage sur la hauteur, système de basculement automatic	50
Fauteuil directeur en cuir capitonné (accoudoir en bois, piètement en bois sur cinq bras et cinq roulettes), dossier et fessier en mousse haute densité, réglage sur la hauteur, système de basculement automatic	25
Table de bureau 1,8 m avec retour et tiroirs (retour et caisson avec roues et fermeture à clé), couleur rouge mogamy/shine, plateau avec sous-main et porte clavier incorporés, finition mahmayi	25

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de soixante millions (60.000.000) TTC.

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées en un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine et régulièrement installées au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 222.23.26.44 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 222.23.26.44, dès publication du présent avis sur présentation de l'original de la quittance de la somme de 100.000 (cent mille) F CFA non remboursable, versée au compte Spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC (toutes les agences), à titre de frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un original et six (06) copies) marqués comme tels, et consistant en une partie administrative, une partie technique et une partie financière sous pli fermé (système de double enveloppe), scellée et cachetée, sera déposée au Secrétariat de la Sous-direction des Affaires Générales de l'IRAD, au plus tard le **15/03/2018 à 12 heures** précises, contre récépissé, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N°005/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/2018 DU 07/02/2018 POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS ET EQUIPEMENTS DE BUREAUX

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de un mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO dont le montant est fixé à 1.200.000 (un million deux cent mille)

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives des offres techniques et Financières aura lieu le **15/03/2018 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Autorité Contractante dans la salle de Conférence de la Direction Générale de l'IRAD sise à Nkolbisson.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence de l'une des pièces du dossier administratif ;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai admis de 48 h ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ou du certificat d'origine ;
- Absence du prospectus détaillé de la fourniture proposée ;
- Non satisfaction à au moins 6 des 8 critères essentiels ;
- Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures ci-après.

14.2. Critères essentiel Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Bilan sur trois années Oui q Non q
2. Attestation de la surface financière (supérieure ou égale au montant de l'offre) Oui q Non q
3. Les références du fournisseur dans les marchés publics (05 marchés en 02 ans) Oui q Non q
4. Disponibilité du matériel, des accessoires et des équipements essentiels Oui q Non q
5. Expérience professionnelle du personnel d'encadrement et Techniciens (03 ans minimum)
Oui q Non q
6. Disponibilité des pièces de rechange Oui q Non q
7. Service après-vente Oui q Non q
8. Disponibilité des magasins d'exposition (au moins 02 Agences dans la ville) Oui q Non q

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée techniquement qualifiée et moins disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 222.23.26.44.

YAOUNDE le 7 Février 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NOE WOIN

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°05/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/CDPM/2018 DU 02/03/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC
DE 02 SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE D'OLOMBÉ, COMMUNE DE MOUANKO,
DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2018 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE
MOUANKO.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 15 197 01 64 143528 22 22 0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2018, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, pour le compte du Maire de la Commune de Mouanko, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, **pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique d'Olombé, Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :

- Travaux préparatoires;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - Béton armé en élévation ;
- Charpente – Couverture, Bardage ;
- Menuiserie Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Aménagements – VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **16 500 000 (Seize millions cinq cent mille) francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2018, sur la ligne d'imputation budgétaire 52 15 197 01 64 143528 22 22 01.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit dans les services de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 76 / 233 46 45 74, Email ddmap.sm@gmail.com, soit dans les services du Maître d'Ouvrage, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les Services de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.s

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 76 / 233 46 45 74 Email ddmap.sm@gmail.com, au plus tard le **28/03/2018 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°05/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/CDPM/2018 du 02/03/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE

Pour les travaux de Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique d'Olombé, Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de **(330 000) trois cent trente mille** Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **28/03/2018** à **12 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès du Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera **au triple plan administratif, technique, et financier** selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. L'absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;
2. Toute pièce du dossier administratif non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission;
4. La fausse déclaration ou pièce falsifiée;
5. L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié;
6. Non-conformité du modèle de soumission ;
7. Absence d'un des trois volumes ;
8. Non satisfaction d'au moins 3 critères essentiels sur 5.
9. La note technique inférieure à 70% des sous-critères (soit moins de 14 sous-critères sur 19) ;
10. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique.

Critères essentiels

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Expérience de l'entreprise;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie de travail ;
- Situation financière.

Chaque critère sera validé après satisfaction de :

- 100% des oui pour le critère à 1 et 2 sous-critères;
- 80% des oui pour le critère à 6 sous-critères;
- 75% des oui pour le critère à 4 sous-critères;
- 65 des oui pour le critère à 3 sous-critères.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités **administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante** .

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime ou dans les Services du Maître d'Ouvrage.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 ou 699 37 07 48**.

EDEA le 2 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

KOUAMOU FEUZEU ERIC CHRISTIAN

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°06/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/CDPM/2018 DU02/03/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC
DE 02 SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE POUTLOLOMA 1, COMMUNE D'EDÉA II,
DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2018 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE
D'EDÉA II.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 15 641405 2811

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2018, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance, pour le compte du Maire de la Commune d'Edéa II, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, **pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de Poutloloma 1, Commune d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :

- Travaux préparatoires;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - Béton armé en élévation ;
- Charpente – Couverture, Bardage ;
- Menuiserie Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Aménagements – VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **19 000 000 (Dix-neuf millions) francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2018, sur la ligne d'imputation budgétaire **52 15 641405 2811**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit dans les services de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 76 / 233 46 45 74, Email ddmap.sm@gmail.com, soit dans les services du Maître d'Ouvrage, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les Services de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.s

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 76 / 233 46 45 74 Email ddmap.sm@gmail.com, au plus tard le **28/03/2018 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°06/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/CDPM/2018 du02/03/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE

Pour les travaux de Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de Poutloloma 1, Commune d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de **(380 000) trois cent quatre-vingt mille** Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **28/03/2018** à **12 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès du Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera **au triple plan administratif, technique, et financier** selon les critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. L'absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;
2. Toute pièce du dossier administratif non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission;
4. La fausse déclaration ou pièce falsifiée;
5. L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié;
6. Non-conformité du modèle de soumission ;
7. Absence d'un des trois volumes ;
8. Non satisfaction d'au moins 3 critères essentiels sur 5.
9. La note technique inférieure à 70% des sous-critères (soit moins de 14 sous-critères sur 19) ;
10. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Expérience de l'entreprise;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie de travail ;
- Situation financière.

Chaque critère sera validé après satisfaction de :

- 100% des oui pour le critère à 1 et 2 sous-critères;
- 80% des oui pour le critère à 6 sous-critères;
- 75% des oui pour le critère à 4 sous-critères;
- 65 des oui pour le critère à 3 sous-critères.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités **administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante** .

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime ou dans les Services du Maître d'Ouvrage.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 ou 699 37 07 48**.

EDEA le 2 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

KOUAMOU FEUZEU ERIC CHRISTIAN

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N03/AONO/SPE/CIPM/2018 DU 27 FEVRIER 2018 POUR LA FOURNITURE DE 100 TONNES DE PAPIER OFFSET BLANC EN BOBINES A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action 2018 de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM), le Directeur Général lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture de 100 tonnes de papier offset blanc en bobines à la SOPECAM.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offre comprennent la fourniture de 100 tonnes de papier offset blanc en bobines de caractéristiques :

- Grammage : 80g/m² ;

- Laize : 86cm ;

- Mandrin : 76 mm

-Diamètre : 100 ou 125 cm

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de cent cinquante millions (150 000 000) francs.

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence est ouverte aux sociétés justifiant d'une expérience avérée dans la commercialisation du papier.

6. Financement

Les fournitures objet du présent appel d'offres seront financées par le **budget de la SOPECAM, exercice 2018, imputation** Rubrique 60- ligne 602-C (achat du papier impression).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au siège de la SOPECAM (Service Marchés) Tél (237) 222-30.41.47 ; (237) 222-30.31.09 ; Fax (237) 222-30.43.62) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au siège de la SOPECAM (Service des Marchés) Tél (237) 222-30.41.47 ; (237) 222-30.31.09 ; Fax (237) 222-30.43.62), dès publication du présent avis sur présentation de **l'original du reçu de versement**, au compte **N° 335 988** ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Commerce (BICEC) en faveur du « **Compte Spécial CAS – ARMP** », de la somme non remboursable de **113 000** (cent-treize mille) FCFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de la SOPECAM Tél (237) 222-30.41.47 ; (237) 222-30.31.09 ; Fax (237) 222-30.43.62), au plus tard le 26 mars **2018 à 15 heures**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives;
- Enveloppe B : offre technique;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/SPE/CIPM/2018 DU 20 FEVRIER 2018 POUR LA FOURNITURE 100 TONNES DE DE PAPIER OFFSET BLANC EN BOBINES A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

10. Délai de Livraison

Le marché à passer à l'issue de l'appel d'offres national sera exécuté dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours après la notification de l'ordre de service.

Les livraisons se feront au siège de la SOPECAM.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de trois millions (3 000 000) francs CFA.

Cette caution sera établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 9 du DAO.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de trois millions (3 000 000) francs CFA.

Cette caution sera établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 9 du DAO.

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable pendant cent-vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

La caution de soumission des prestataires non retenus sera libérée ou leur sera restituée au plus tard trente (30) jours après la publication des résultats de l'Appel d'Offres par le Maître d'Ouvrage, à leur demande.

La caution de soumission du candidat déclaré adjudicataire du Marché sera libérée par dépôt du cautionnement définitif prévu à l'article 22 du Cahier de Clauses Administratives Particulières.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

L'absence ou le non-respect du modèle de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 26 mars 2018** à 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés au siège de la SOPECAM.

Les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation ;
- Fausse (s) déclaration (s) ou pièce falsifiée (s) ;
- Absence d'une pièce de l'offre technique ou de l'offre financière ;
- Non-respect du délai de livraison ;
- Non-conformité des spécifications techniques ;
- Non-conformité de l'échantillon du papier ;
- Non-respect d'au moins cinq (5) critères essentiels.

b) Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Références et prestations justifiées dans le domaine (preuve d'avoir déjà exécuté au moins deux (02) marchés de fourniture de papier) ;
- Capacité financière ;
- Planning de livraison ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (signature précédée de la mention «Lu et Approuvé»)
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (Descriptif des fournitures) complété, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (signature précédée de la mention «Lu et Approuvé»).

La satisfaction d'au moins 5 sur 6 des critères essentiels est indispensable pour l'analyse de l'offre financière.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et conforme aux critères éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de la SOPECAM (Service des Marchés) Tél (237) 222-30.41.47 ; (237) 222-30.31.09 ; Fax (237) 222-30.43.62).

NB : POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AUX NUMEROS VERTS DU MINMAP SUIVANTS : 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 21 Février 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NNANA MARIE CLAIRE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO LOUTI

**AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/DD-ML/CDPM/2018 POUR L'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET
CONNEXION INTERNET DE LA SALLE MULTIMÉDIA DE LA SAR/SM DE GUIDER, ARRONDISSEMENT DE
GUIDER, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des prestations relatives à l'équipement informatique et connexion internet de la salle multimédia de la SAR/SM de guider, Arrondissement de Guider, Département du Mayo-Louti, Région du Nord, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Louti, Autorité Contractante lance une consultation pour le compte de l'Administration bénéficiaire.

2. Consistance des prestations

Les prestations attendues comprennent :

- Mise en place d'un réseau local LAN respectant les normes ;
- Le câblage et la configuration des postes de travail, et équipements actifs du réseau informatique (fourniture et pose des prises informatiques RJ45) ;
- La livraison de l'outil avec fourniture de la documentation technique correspondante.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **15 000 000 (quinze millions) francs CFA TTC** .

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions, **aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.**

6. Financement

Les travaux objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le **Budget d'Investissements Publics (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2018** sur la ligne d'imputation budgétaire :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du MAAYO-LOUTI, Cellule d'appui au lancement des Avis de Consultation Téléphone ; 222 39 53 30** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Avis de Consultation à la Délégation Départementale des Marchés Publics du MAYO-LOUTI, Téléphone : 222 39 53 30 dès publication du présent avis par voie de presse écrite (JDM, Cameroon-thbune) et par voie d'affichage dans les locaux de la dite Délégation, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA, payable au Trésor Public.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du MAYO-LOUTI, Cellule d'Appui au Lancement des Avis de Consultation, **au plus tard le 08/03/2018 à 11 heures** et devra porter la mention:

**"AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/DD-ML/CDPM/2018 pour l'équipement informatique et connexion internet de la salle multimédia de la SAR/SM de guider, Arrondissement de Guider, Département du Mayo-Louti, Région du Nord
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est de **Deux (02) mois calendaires.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 du Dossier de Demande de Cotation, d'un montant de **300 000 (trois cent mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre Incomplète conformément aux prescriptions de la présente demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de la Commission Départementale de Passation des Marchés sise à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Louti. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 08/03/2018 à 12 heures précises, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès du Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Louti.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

- 1ere étape : Examen de la conformité des pièces administratives (Volume 1)

Sous peine d'élimination, le Dossier Administratif doit contenir toutes les pièces authentiques et conformes énumérées dans le présent règlement de consultation.

Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Toute fausse déclaration ou présentation d'une pièce falsifiée sont des motifs de rejet de l'offre sans préjudice des poursuites pénales éventuelles.

Seules les offres présentant un dossier administratif conforme seront évaluées financièrement.

- 2 eme étape : Évaluation de l'offre financière (Volume 2)

Critères Éliminatoires

- Offre financière incomplète ;

- Absence de certificat de garantie délivré par le fournisseur ;

- n'avoir pas respecté les modèles contenus dans le Dossier de Consultation ; (confère annexe 1 à 8 de Demande de Cotation)

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée **la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés** .

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres**.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur la Demande de Cotation peuvent être obtenus auprès du **service de Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Louti**.

"Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/7 699 37 07 48"

GUIDER le 14 Février 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABOUBAKAR

COMMUNE D'AKONOLINGA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C-AKGA/CIPM/2018 DU 26 / 02 / 2018
FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS EN MATÉRIEL MÉDICAL DE QUATRE (04) CENTRES DE SANTÉ
INTÉGRÉS (CSI) DANS LES LOCALITÉS DE : (1-EMVANESSO, 2-ZALOM, 3-ATE, 4-MENQUEME SI),
COMMUNE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE
FINANCEMENT :COMMUNE D'AKONOLINGA ET PNDP (IDA III)**

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Fourniture des équipements en matériel médical de quatre (04) Centres de santé Intégrés (CSI) dans les localités de :

(1-Emvanesso, 2-Zalom, 3-Ate, 4-Mengueme Si), Commune d'Akonolinga,

Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de la **Santé**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

Commune d'Akonolinga et PNDP (IDA III)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par l'**Autorité Contractante, Maire de la Commune d'Akonolinga en qualité de** Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations

Le dossier de demande de cotations peut-être **retiré gratuitement** au **Secrétariat de l'Hôtel de ville de la Commune d'Akonolinga** ou à la **Cellule Régionale du Programme National de Développement Participatif(PNDP)-CENTRE** sise au Quartier BASTOS à Yaoundé, à partir du **26 / 02 / 2018** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

N/A

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d'Akonolinga (**Autorité Contractante**), à déposer à l'Hôtel de ville de la **Commune d'Akonolinga**, sis au quartier EKAM.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N° 002/DC/C-AKGA/CIPM/2018 du 26 / 02 / 2018

Fourniture des équipements en matériel médical de quatre (04) Centres de santé Intégrés (CSI) dans les localités de : (1-Emvanesso, 2-Zalom, 3-Ate, 4-Mengueme Si) de la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Delai de Livraison

60 jours

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 19 / 03 / 2018, à 12 heures
Lieu de dépôt	Secrétariat de l'Hôtel de ville de la Commune d'AKONOLINGA

13. Ouverture des Plis

Conformément aux exigences du bailleur des fonds, La consultation des entrepreneurs consiste à comparer les cotations obtenues.

Les plis seront ouverts en séance de Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Akonolinga en présence du bailleur des fonds.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés.

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes de la consultation.

14. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés, procédera à l'évaluation des offres et pourra si nécessaire désigner un expert technique.

1. Vérification que la Lettre de Cotation est bien remplie, datée et signée avec le nom et titre du signataire ;
2. Evaluation de la qualification technique de chaque offre suivant la grille d'évaluation des offres ;
3. Vérification que le Bordereau de Prix Unitaire et Devis Descriptif et Quantitatif est dûment rempli, daté et signé ;
4. Vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le total des prix unitaires corrigés des erreurs arithmétiques éventuelles ;
5. Élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations sur la base des montants corrigés des erreurs arithmétiques éventuelles ;
6. Vérification dans l'offre classée moins disante, de la présence du dossier de Déclaration des Qualifications suivant le mode d'adjudication ;
7. Vérification du niveau de qualification du soumissionnaire en comparant sa déclaration avec les seuils de qualification imposés.

La CIPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ; toutes les caractéristiques énoncées dans le cahier des charges.

La CIPM vérifiera que, les justificatifs produits par les soumissionnaires sont probants, la lettre d'engagement sur le respect des engagements.

Critères éliminatoires

prestataire non enregistré

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplète
- Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise
- La non-conformité des articles proposés ;
- L'absence ou la non-conformité des prospectus;

prestataire de la liste restreinte

c) La non-conformité des articles proposés ;

d) L'absence ou la non-conformité des prospectus;

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs : L'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) la **carte du contribuable** ; (ii) l'**attestation de domiciliation bancaire** ; (iii) l'**attestation de non redevance fiscale** ; (iv) l'**attestation de non exclusion des marchés publics** ; (v) l'**attestation pour soumission (CNPS)** à la présente cotation et (vi) l'**attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts**.

NB : L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v et vi) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du marché.

Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, est vérifié satisfaisant aux conditions minimales de qualifications imposées, la Commission de Passation des Marchés le proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante.

Si l'offre du soumissionnaire moins disant ne satisfait pas aux conditions de qualifications minimales imposées, l'offre sera écartée et la Commission de Passation des Marchés procédera à l'examen de l'offre du soumissionnaire classée seconde dans l'ordre du tableau récapitulatif établi par ordre croissant des montants des cotations. Cette procédure peut se répéter en cas d'offres incomplètes ou de soumissionnaires vérifiés non qualifiés.

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'Akonolinga invitera, après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, le s La Commission Interne de Passation des Marchés établira un rapport d'évaluation détaillé concluant sur une recommandation à l'autorité contractante, de l'attribution provisoire du marché.

Muni de ces certificats, le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive.

Si le soumissionnaire déclaré attributaire provisoire ne peut constituer un dossier administratif satisfaisant, le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, proposera une nouvelle proposition d'attribution conforme à l'évaluation.

Si le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, n'accepte pas la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés, le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, pourra réattribuer le marché à un autre soumissionnaire.

Corruption et manœuvres frauduleuses

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, ses représentants, les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés et les membres du jury d'évaluation sont considérés comme responsables de :

1. est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'attribution ou l'exécution du marché ;
2. se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution du marché ;
3. est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur soumissionnaire.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de 120 (Cent vingt) jours calendaires.

17. Renseignements Complémentaires

N/A

COMMUNE D'AKONOLINGA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003 /DC/C-AKGA/CIPM/2018 DU 26 / 02 / 2018 FOURNITURE ET ÉQUIPEMENT DE NEUF (09) ÉCOLES PUBLIQUES EN SOIXANTE (60) TABLES BANCS DANS LES LOCALITÉS DE : 1- MVE, 2- EFOULAN, 3- DJOUDJOUA, 4- SOUDJEUGUE, 5- FANG SSO, 6- NDIBIDJENG, 7- NTONGA, 8- BIYOKA ET 9- ATE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : COMMUNE D'AKONOLINGA ET PNDP (IDA III)

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Fourniture et équipement de neuf (09) écoles publiques en soixante (60) tables bancs dans les localités de : 1- Mve, 2- Efoulan, 3- Djoudjoua, 4- Soudjeugue, 5- Fang Sso, 6- Ndibidjeng, 7- Ntonga, 8- Biyoka et 9- Ate dans La Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de l'éducation.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

Commune d'Akonolinga et PNDP (IDA III)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, et Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au **Secrétariat de l'Hôtel de ville de la Commune d'Akonolinga** ou à la **Cellule Régionale du Programme National de Développement Participatif(PNDP)-CENTRE** sise au Quartier BASTOS à Yaoundé; entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

N/A

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d'Akonolinga (**Autorité Contractante**), à déposer au secrétariat de la **Commune d'Akonolinga**, sis à l'Hôtel de ville de la Commune d'Akonolinga.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°003 /DC/C-AKGA/CIPM/2018 DU 26 / 02 / 2018

Fourniture et équipement de neuf (09) salles de classes en soixante (60) tables bancs dans les écoles publiques de (1- Ep De Mve, 2- Ep d'Efoulan, 3- Ep de Djoudjoua, 4- Ep de Soudjeugue, 5- Ep de Fang Sso, 6- Ep de Ndibidjeng, 7- Ep de Ntonga, 8- Ep de Biyoka Et 9- Ep d'ate) dans La Commune d'akonolinga, Département Du Nyong Et Mfoumou, Région Du Centre

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Delai de Livraison

90 jours

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 19 / 03 / 2018, à 12 heures
Lieu de dépôt	Secrétariat du Maire sis à l'Hôtel de ville d'Akonolinga

13. Ouverture des Plis

Conformément aux exigences du bailleur des fonds, La consultation des entrepreneurs consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs Entreprises (dans le cas des fournitures), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

Les plis seront ouverts en séance de Commission Interne de passation des Marchés en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotation.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen de la Demande de cotation, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

14. Critères d'évaluation

La Commission de Passation des Marchés, procédera à l'évaluation des offres et pourra si nécessaire désigner un expert dans le domaine pour l'accompagner dans l'analyse. L'évaluation des offres sera conduite dans l'ordre suivant:

1. Vérification que la Lettre de Cotation est bien remplie, datée et signée avec le nom et titre du signataire ;
2. Evaluation de la qualification technique de chaque offre suivant la grille d'évaluation des offres ;
3. Vérification que le Bordereau de Prix Unitaire et Devis Descriptif et Quantitatif est dûment rempli, daté et signé ;
4. Vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
5. Élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations sur la base des montants corrigés des erreurs arithmétiques éventuelles, classés par ordre croissant ;
6. Vérification dans l'offre classée moins disante, de la présence du dossier de Déclaration des Qualifications suivant le modèle imposé ;
7. Vérification du niveau de qualification du soumissionnaire en comparant sa déclaration avec les seuils de qualification imposés dans le Chapitre III du présent dossier de demande de cotation.

La CIPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ; toutes les caractéristiques évoquées sont essentielles ; toute offre non conforme sera rejetée.

La CIPM vérifiera que, les justificatifs produits par les soumissionnaires sont probants, la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite, les prospectus sont produits et conformes.

CRITERES ELIMINATOIRES

prestataire non enregistré

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplète ;
- Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise ;
- La non-conformité des articles proposés ;
- L'absence ou la non-conformité des prospectus;

prestataire de la liste restreinte

- La non-conformité des articles proposés ;

-L'absence ou la non-conformité des prospectus;

JDM n° 1510 du 2 Mars 2018

Page 129 sur 216

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

02/03/2018



Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs : L'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) la **carte du contribuable** ; (ii) l'**attestation de domiciliation bancaire** ; (iii) l'**attestation de non redevance fiscale** ; (iv) l'**attestation de non exclusion des marchés publics** ; (v) l'**attestation pour soumission (CNPS)** à la présente cotation et (vi) l'**attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts**.

NB 2 : L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v et vi) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du marché.

Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, est vérifié satisfaisant aux conditions minimales de qualifications imposées, la Commission de Passation des Marchés le proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante.

Si l'offre du soumissionnaire moins disant ne satisfait pas aux conditions de qualifications minimales imposées, l'offre sera écartée et la Commission de Passation des Marchés procédera à l'examen de l'offre du soumissionnaire classée seconde dans l'ordre du tableau récapitulatif établi par ordre croissant des montants des cotations. Cette procédure peut se répéter en cas d'offres incomplètes ou de soumissionnaires vérifiés non qualifiés.

La Commission de Passation des Marchés établira un rapport d'évaluation détaillé concluant sur une recommandation à l'autorité contractante, de l'attribution provisoire du marché.

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'Akonolinga invitera, après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion par l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en ordre de cotisation vis à vis de la Sécurité Sociale. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces certificats, Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu un dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la recommandation d'attribution qui lui a été faite par la Commission de Passation des Marchés.

Si le soumissionnaire déclaré attributaire provisoire ne peut constituer un dossier administratif satisfaisant, le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, établira un procès-verbal confirmant la défaillance du soumissionnaire à présenter son dossier administratif et le remettra au Président de la Commission de Passation des Marchés qui devra se réunir à nouveau et soumettre un rapport d'évaluation amendé, justifiant du rejet de l'offre initialement retenue, et établissant une nouvelle proposition d'attribution conforme à l'évaluation.

Si le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, n'accepte pas la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés, il établira un procès-verbal justifiant de son refus sur base objective et le remettra au Président de la Commission de Passation des Marchés qui devra se réunir à nouveau. En cas de désaccord sur les conclusions de l'évaluation et la sélection de l'attributaire, l'Autorité de Marché sera saisie pour arbitrage.

Corruption et manœuvres frauduleuses

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, ses représentants, les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés, les soumissionnaires et prestataires, doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessous sont définies de la façon suivante :

-est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et

-se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché. "Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver le Maître d'Ouvrage des avantages de cette dernière

-est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de 120 (Cent vingt) jours calendaires.

17. Renseignements Complémentaires

N/A

YAOUNDE le 23 Février 2018

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION OBJET : CONSULTATION N°002/DC/CAD3/CIPM/2018 DU 26 FEVRIER 2018 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TYPE 4X4 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 111 FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III EXERCICE : 2018 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala III Maitre d'Ouvrage », lance un Avis de Consultation pour l'Acquisition d'un Véhicule de Type 4x4 pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Douala III, à Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent la fourniture d'un (01) véhicule 4x4. Ledit véhicule doit avoir les caractéristiques techniques

majeures suivantes :

- Moteur : Essence
- Boite de vitesse : Manuelle 5 vitesses
- Cylindrée : 1987 cc
- Nombre cylindres : 04
- Puissance max (KW1rpm) : 11116200
- Puissance max (tr1Nm) : 19514000

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de ce projet est évalué à **25 000 000 (Vingt-cinq millions) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation (DC).

5. Financement

La présente Demande de Cotation est financée par le Budget Communal, Exercice 2018.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala 111 Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de passation des marchés Publics) CIPM sis au 1er étage E.1" 7029 Logbaba Douala Tel : 674.838.363, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de passation des marchés Publics) CIPM sis au 1^{er} étage BP: 7029 Logbaba Douala Tel : 674.838.363, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40.000 FCFA)francs** CFA au titre des frais de dossier à la Recette Municipale de Douala III

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies seront remises au plus tard le 21 MARS à **14 heures**, heures sous enveloppe fermée adressée à la Commission Interne de passation des marchés Publics- CIPM sise au 1^{er} étage de l'hôtel de ville 8P : 7029 Logbaba Douala et portant la mention :

Consultation N° 002/DCICAD3ICIPM12018 du 26 FEVRIER 2018

POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TYPE 4x4 A LA MAIRIE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT

DE DOUALA III

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Les prestations seront réalisées à la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Douala III, dans un délai maximum de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Recevabilité des Offres

Tout dossier Administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis fera en un temps. Le 21 MARS à partir de **15 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Douala III, dans la salle de réunions de la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Douala III, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnées du modèle de soumission signé.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de passation des marchés Publics) **CIPM** sis au 1^{er} étage **BP: 7029 Logbaba Douala** Tel : 674.838.363

DOUALA le 26 Février 2018

Le MAIRE

KWAPNANG Job Théophil

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MBÉRÉ

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 001/DC/DDMAP-MB/CDPM-MB/C-NG/2018 DU
28 FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 BOUTIQUES ET 01 BLOC DE 02
LATRINES ECOLOGIQUES A 02 CABINES AU MARCHÉ CENTRAL DE NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI,
DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbéré, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de Ngaoui, Maître d'Ouvrage, un avis de consultation pour les travaux de construction de 10 boutiques et 01 bloc de 02 latrines écologiques à 02 cabines au Marché central de Ngaoui, Commune de Ngaoui, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua. Le dossier de Demande de Cotations peut-être retiré gratuitement à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbéré (Service de la passation des Marchés), à partir du 28 février 2018 aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

2. Consistance des prestations

LOT	CONSISTANCE DES TRAVAUX
000	INSTALLATION DE CHANTIER
200	TERRASSEMENT
300	OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
400	OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE
500	MACONNERIE ET RAVALEMENT
600	CHARPENTE - COUVERTURE
700	MENUISERIE METALLIQUE
800	REVETEMENT
1400	ELECTRICITE
1500	PEINTURE
1600	ASSAINISSEMENT
1700	AMENAGEMENTS EXTERIEURS
1800	EQUIPEMENT SPECIAL
1900	ENVIRONNEMENT

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **46 592 161 (quarante-six millions cinq cent quatre-vingt-douze mille cent soixante-et-un Francs) Francs F CFA.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : BATIMENT.

6. Financement

Le présent projet est financé par le Budget PNDP FED, Exercice 2018 suivant la Convention de Financement N°001/2017/MP/PNDP-AD/COMMUNE - NGAOUI du 27 Octobre 2017.

7. Consultation du Dossier

Sans objet.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbéré (Service de la passation des Marchés) à partir du 28 février 2018 aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbere (Service de Passation des Marchés), au plus tard le 22 mars 2018 à 14 heures précises, avec la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 001 /DC/ DDMAP-MB/CDPM-MB/C-NG/2018 DU 28 FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 BOUTIQUES ET 01 BLOC DE 02 LATRINES ECOLOGIQUES A 02 CABINES AU MARCHÉ CENTRAL DE NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par l'Autorité Contractante, pour l'exécution des prestations objet, du présent avis est de Cent Quatre-vingt (180) jours.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres	Le 22 mars 2018, à 14 heures
Lieu de réception des plis	Service de la Passation des Marchés du Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbéré

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mbéré, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 22 mars 2018, à 15 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de réunion de la DDMAP - MBERE

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entrepreneurs consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entrepreneurs (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres,

ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les citernes essentielles. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplète (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui)
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	
9.2.1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires en couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
9.2.2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Technicien supérieur daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté ? 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien de génie civil ou rural) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté ? 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
9.2.3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
9.2.4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais ? 150 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
9.2.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière	Oui/Non
9.2.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
9.2.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière	Oui/Non
9.2.8	Attestation de visite des sites	Oui/Non
9.2.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
9.2.10	Déclaration sur l'honneur de Non Exclusion des Marchés Publics	Oui/Non
	Total des oui	.../26

NB : Seules les offres ayant totalisé 19 oui sur 26 seront admises pour la suite de la procédure.



15. Attribution

Sur proposition de la Commission Départemental de Passation des Marchés, Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbéré, après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionneur présentant l'offre évaluée la moins disante et reconue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbéré, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu un dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission de Passation des Marchés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de cent vingt jours (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite des sites pour être valable peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ; son représentant ou le chef de village ou représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbéré les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 222 37 16 00 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

MEIGANGA le 28 Février 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

TUE ANDRÉ

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MBÉRÉ

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 002 /DC/ DDMAP-MB/CDPM-MB/C-NG/2018
DU 28 FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 BOUTIQUES ET 01 BLOC DE 02
LATRINES ECOLOGIQUES A 02 CABINES AU MARCHÉ CENTRAL DE NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI,
DÉPARTEMENT DU MBERE, RÉGION DE L'ADAMAOUA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 002 /DC/ DDMAP-MB/CDPM-MB/C-NG/2018 DU
28 FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 BOUTIQUES ET 01 BLOC DE 02
LATRINES ECOLOGIQUES A 02 CABINES AU MARCHÉ CENTRAL DE NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI,
DÉPARTEMENT DU MBERE, RÉGION DE L'ADAMAOUA**

2. Consistance des prestations

LOT	CONSISTANCE DES TRAVAUX
000	INSTALLATION DE CHANTIER
200	TERRASSEMENT
300	OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
400	OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE
500	MACONNERIE ET RAVALEMENT
600	CHARPENTE - COUVERTURE
700	MENUISERIE METALLIQUE
800	REVETEMENT
1400	ELECTRICITE
1500	PEINTURE
1600	ASSAINISSEMENT
1700	AMENAGEMENTS EXTERIEURS
1800	EQUIPEMENT SPECIAL
1900	ENVIRONNEMENT

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **46 592 161 (quarante-six millions cinq cent quatre-vingt-douze mille cent soixante-et-un Francs) Francs F CFA.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **BATIMENT.**

6. Financement

Le présent projet est financé par le Budget PNDP III (Guichet Performance), Exercice 2018 suivant la Convention de Financement N°002/2017/PNDP-AD/COMMUNE - NGAOUI du 08 novembre 2017.

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbere, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune de Ngaoui, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbéré (Service de la passation des Marchés) à partir du 28 février 2018 aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbere (Service de Passation des Marchés), au plus tard le 22 mars 2018 à 14 heures précises, avec la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 002 /DC/ DDMAP-MB/CDPM-MB/C-NG/2018 DU 28
 FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 BOUTIQUES ET 01 BLOC DE 02 LATRINES
 ECOLOGIQUES A 02 CABINES AU MARCHÉ CENTRAL DE NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT
 DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
 A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par l'Autorité Contractante, pour l'exécution des prestations objet, du présent avis est de Cent Quatre-vingt (180) jours.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres	Le 22 mars 2018, à 14 heures
Lieu de réception des plis	Service de la Passation des Marchés du Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbéré

13. Ouverture des Plis



Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mbéré, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 22 mars 2018, à 15 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de réunion de la DDMAP - MBERE

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entrepreneurs consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entrepreneurs (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31). Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les citernes essentielles. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplète (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui)
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	
9.2.1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires en couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
9.2.2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Technicien supérieur daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté ? 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien de génie civil ou rural) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté ? 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
9.2.3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
9.2.4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais ? 150 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
9.2.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière	Oui/Non
9.2.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
9.2.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière	Oui/Non
9.2.8	Attestation de visite des sites	Oui/Non
9.2.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
9.2.10	Déclaration sur l'honneur de Non Exclusion des Marchés Publics	Oui/Non
	Total des oui	.../26

NB : Seules les offres ayant totalisé 19 oui sur 26 seront admises pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Départemental de Passation des Marchés, Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbéré, après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionneur présentant l'offre évaluée la moins disante et reconue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbéré, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu un dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission de Passation des Marchés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de cent vingt jours (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite des sites pour être valable peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ; son représentant ou le chef de village ou représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbéré les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 222 37 16 00 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

MEIGANGA le 28 Février 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

TUE ANDRÉ

COMMUNE D'AKONOLINGA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001 /DC/C-AKGA/CIPM/2018 DU 26/02/2018 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR DE 22 COMPTOIRS AVEC UN (01) BLOC LATRINES À TROIS (03) COMPARTIMENTS SUR LE SITE DU MARCHÉ DU QUARTIER HAOUSSA DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE COMMUNE D'AKONOLINGA ET PNDP III (IDA)

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de Construction d'un (01) hangar de 22 comptoirs avec un (01) bloc latrines à trois (03) compartiments sur le site du marché du quartier Haoussa dans la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **Batiment.**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

Commune d'Akonolinga et PNDP III (IDA)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par l' **Autorité Contractante, Maire de la Commune d'Akonolinga** en qualité de **Maître d'Ouvrage**, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux

Le dossier de demande de cotations peut être **retiré gratuitement au Secrétariat de l'Hôtel de ville de la Commune d'Akonolinga** ou à la **Cellule Régionale du Programme National de Développement Participatif(PNDP)-CENTRE** sise au Quartier BASTOS à Yaoundé à partir du **26 / 02 / 2018** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

N/A

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d'Akonolinga

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

N°001 /DC/C-AKGA/CIPM/2018 DU 26 / 02 / 2018

Travaux de Construction d'un (01) hangar de 22 comptoirs avec un (01) bloc latrines à trois (03) compartiments sur le site du marché du quartier Haoussa dans la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centr

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Delai de Livraison**120jours****11. Cautionnement Provisoire**

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 19 / 03 / 2018, à 12 heures
Lieu de dépôt	Secrétariat de l'Hôtel de ville de la Commune d'AKONOLINGA

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 19 / 03 / 2018, à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salles des actes de l'Hôtel de la Commune d'AKONOLINGA

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

N/A

YAOUNDE le 23 Février 2018

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

**AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/ONCC/CPM/2018 DU LER MARS 2018 POUR LA FOURNITURE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC) DU NECESSAIRE POUR "FESTI COFFEE" 2018
FINANCEMENT : BUDGET DE L'OFFICE —EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC), Maître d'ouvrage lance pour le compte de l'ONCC, dont le siège est à Douala, un Avis de Consultation pour la fourniture du nécessaire pour "Festi-Coffee" 2018.

2. Cout Prévisionnel

Le budget pour la Présente Demande est de **20 millions FCFA**

La livraison sera effectuée sur le Site de "Festi-Coffee" 2018 et des structures opérationnelles de l'ONCC.

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Consultation est ouverte aux opérateurs économiques domiciliés au Cameroun.

4. Consultation du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté et retiré au 9^{ème} étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, tél : 233-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **25 000 FCFA**, au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC. Toutefois, préalablement à l'achat du Dossier de Consultation il est impératif de consulter les Services Techniques de l'ONCC en vue d'acquiescer les modalités pratiques pour l'organisation de cette manifestation. Ladite concertation fera l'objet d'une Attestation délivrée par l'ONCC.

5. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif du nécessaire doit être rédigé en français ou en anglais, chiffré et présenté en cinq (5) exemplaires. Ces exemplaires, dont un (1) original, devront être déposés à la cellule des marchés de l'ONCC, sise au siège, porte 9/5, tél : 233 42 10 48, au plus tard le **22 Mars 2018 à 13 heures**, locale et devront porter obligatoirement la mention suivante :

CONSULTATION N° 003/DC/ONCC/CPM/2018 DU 1^{er} MARS 2018

POUR LA FOURNITURE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC) DU NECESSAIRE POUR "FESTI COFFEE" 2018

"Confidentiel — A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".

6. Delai de Livraison

La livraison s'effectuera 5 jours après la notification de l'ordre de service.

7. Cautionnement Provisoire

La Caution de soumission d'une durée de validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres, est de **(quatre cent mille Francs CFA) 400 000 FCFA.**, Elle doit être délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances de la République du CAMEROUN.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera à l'immeuble ONCC à Douala, **le 22 Mars 2018** à partir de **14h 00**, par la Commission de Passation des Marchés auprès de l'ONCC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

9. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires de la présente demande de cotation sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif qui se constitue ainsi qu'il suit :

- La copie de la carte de contribuable certifiée par le service émetteur ;
- La copie Certifiée du Registre de Commerce ;
- L'original de l'attestation de non redevance ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I ;
- L'original de l'attestation de Soumission de la CNPS ; La caution de soumission ;
- La domiciliation bancaire ;
- Le reçu de versement des frais d'Achat de la D.C. ;
- L'original de [attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- D L'attestation et le plan de localisation ;
- L'attestation de concertation préalable avec les Services Techniques de l'ONCC.

Non respect de trois critères essentiels sur les quatre Présentation générale de l'Offre ;

- Caractéristiques et Spécifications Techniques ;
- Expérience et références du Soumissionnaire ;
- Délai de livraison.

10. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire le moins disant ayant présenté des offres administratives conformes.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

DOUALA le 1 Mars 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°01/DC/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BAM/CDPM/2018 DU 02/03/2018 POUR LA FOURNITURE DE DEUX
MOTOS YAMAHA AG 100 À LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE
LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA
MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT: BIP 2018.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 22 451415 2281

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public de l'exercice 2018, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga-Maritimelanceune Demande de Cotationpour le comptedu Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement Du Territoire, de la Sanaga Maritime relative à la fourniture de deux motos YAMAHA AG 100 dans sa Délégation.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la lettre commande comprendront:

- L'achat des équipements avec garantie le cas échéant ;
- Le transport assuré pour la Délégation Départementale du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement Du Territoire, Département de la Sanaga Maritime, Région du littoral ;
- Les manutentions ;
- La mise en service ou l'installation ;
- La réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de huit millions quatre cent soixante mille (8 460 000) Francs CFA

4. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou international ayant un siège social au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le budget d'investissement publics de l'exercice 2018 sur l'alignée d'imputation budgétaire **N°52 22 451415 2281**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Département de la Sanaga Maritime, Région du littoral, ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga-maritime, Service de la Passation des Marchés, sise au quartier MBOUE à Edéa, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga-Maritime Service de la Passation des Marchés, téléphone : 233.46.45.76/ 233.46.45.74 ; fax : 233.46.45.75 ; e-mail : ddmap.sm@gmail.com dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt mille (20.000) francs CFA payable à la Recette Départementale des Finances de la Sanaga-maritime.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga-Maritime Service de la Passation des Marchés, téléphone : 233.46.45.76/ 233.46.45.74 ; fax : 233.46.45.75 ; e-mail : ddmap.s

“Demande de Cotation N°01 DC/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BAM/CDPM/2018 du 02/03/2018 pour la fourniture de deux motos YAMAHA AG 100 à la Délégation Départementale du Ministère de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

(?A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement")

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d’Ouvrage Délégué pour la livraison des fournitures objet du présent Avis de Consultation est d’un **(01) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant égal à 169 200 (cent soixante-neuf mille deux cent) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l’avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offres sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps

L'ouverture des pièces administratives et des offres technico-financières aura lieu le **27/03/2018 à 12heures 00 minute** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Délégation des Marchés Publics sise à MBOUE dans l’Arrondissement d’Edéa 1er.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire présenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce de dossier administratif
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures des équipements électroniques
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au prestataire dont l'offre respecte les spécifications techniques et qui sera évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite ixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga-Maritime, Service de la Passation des Marchés, téléphone : 233.46.45.76/ 233.46.45.74 ; fax : 233.46.45.75 ; e-mail : ddmmap.sm@gmail.com.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros 673 20 57 25/ 699 37 07 48

EDEA le 2 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

KOUAMOU FEUZEU ERIC CHRISTIAN

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MINMAPLDRLT/DDS/SPM/BMI/CDPM/2018 DU 02/03/2018
POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA RÉSIDENCE DU SOUS-PRÉFET DE L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP 2018**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 07 471432 2245.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public de l'exercice 2018, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga-Maritime demande de cotation, pour le compte du Sous-Préfet de l'Arrondissement de NDOM, relative à l'équipement de la résidence du Sous-Préfet.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation comprennent :

- - L'achat des équipements avec garantie le cas échéant ;
- - Le transport assuré pour la résidence du Sous-Préfet de NDOM ;
- - Les manutentions ;
- - La mise en service ou l'installation ;
- - La réception.

3. Allotissement

Les fournitures sont en lot unique.

4. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou international ayant un siège social au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le budget d'investissement publics de l'exercice 2018 sur l'aliquot d'imputation budgétaire N° 52 07 471432 2245.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Préfecture de NDOM, ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga-Maritime, sise au quartier MBOUE à Edéa, téléphone : 233.46.45.76 / 233.46.45.74 ; fax : 233.46.45.75 ; e-mail : ddmap.sm@gmail.com dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga-Maritime, téléphone : 233.46.45.76 / 233.46.45.74 ; fax : 233.46.45.75 ; e-mail : ddmap.sm@gmail.com dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt mille (20.000) francs CFA payable à la Recette Départementale des Finances de la Sanaga-maritime.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga-Maritime, téléphone : 233.46.45.76 / 233.46.45.74 ; fax : 233.46.45.75 ; e-mail ' ddmap.sm@gmail.com au plus tard le **27/03/2018 à 11 heures 00 minute** précises, et devra porter la mention :

" Demande de Cotation N°02 DC/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2018 du 02/03/2018

pour L'équipement de la résidence du Sous-Préfet de l'Arrondissement de NDOM, Département du de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement")

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d 'Ouvrage Délégué pour la livraison des fournitures objet du présent Avis de Consultation est d 'un (01) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant égal à 140.000 (cent quarante mille) Frs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres,

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles doivent

dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps

L'ouverture des pièces administratives et des offres technico-financières aura lieu le **27/03/2018 à 12 heures 00 minute** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Délégation des Marchés Publics sise à MBOUE dans l'Arrondissement d'Edéa 1er.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- -Absence d'une pièce de dossier administratif - Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures des équipements électroniques
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au prestataire dont l'offre respecte les spécifications techniques et qui sera évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga-Maritime, Service de la Passation des Marchés, téléphone : 233.46.45.76/ 233.46.45.74 ; fax : 233.46.45.75 ; e-mail : ddmap.sm@gmail.com.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

EDEA le 2 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

KOUAMOU FEUZEU ERIC CHRISTIAN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU CENTRE

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AAMI/MINEE/SG/DR-CE POUR LA SÉLECTION DES PRESTATAIRES EN VUE D'ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE L'AXE OMBESSA-BOYMBASSA-BALAMBA (PHASE 1 ET SUIVANTE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans l'optique d'assurer la surveillance et le contrôle technique des travaux d'électrification de **l'axe OMBESSA-BOYMBASSA-BALAMBA (phase 1 et suivante)**, Le Délégué Régional de l'Eau et de l'Energie du Centre lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AAMI).

Le but du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est de constituer une liste restreinte des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé conformément à la réglementation en la matière.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques spécialisés dans le contrôle ou la construction des lignes électriques MT/ BT suivant les normes en vigueur et devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur la surveillance et le contrôle des travaux d'électrification rurale de l'axe OMBESSA-BOYMBASSA-BALAMBA (phase 1 et suivante)

3. Consistance des prestations

La maîtrise d'œuvre à assurer comporte entre autres :

- Le suivi et contrôle technique des travaux de construction de la ligne électrique MT triphasée suivant les normes en vigueur ;
- Le suivi et contrôle technique des travaux de construction de la ligne électrique BT triphasée suivant les normes en vigueur ;
- Le suivi et contrôle technique des travaux de construction de la ligne électrique mixte triphasée suivant les normes en vigueur ;

LIEU DE LA PRESTATION

La prestation de la maîtrise d'œuvre concerne l'ensemble de la zone cible du projet d'électrification à réaliser. C'est-à-dire tout au long de l'axe Ombessa-Boymbassa-Balamba, Arrondissement d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

4. Participation et origine

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) spécialisés dans le domaine des travaux d'électrification des lignes MT/BT (surveillance et contrôle, exécution) en règle avec leurs obligations fiscales et administratives et justifiant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine.

5. Financement

Le financement sera assuré par les budgets d'investissement MINEE de l'exercice 2018 et suivant. Le coût prévisionnel du marché objet de la présente présélection s'élève à 25 264 200 FCFA TTC.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français ou en anglais doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, sous pli fermé à la Délégation Régionale de l'Eau et de l'Energie du Centre, sise à la Nouvelle Route Omnisport (Rue Foé, derrière l'école publique), BP 8020 Yaoundé, Tél/Fax : 22 23 52 75/ 22 23 13 34, au plus tard le **20 mars 2018** à 12 heures, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention : « **Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°001/AAMI/MINEE/SG/DR-CE pour la sélection des prestataires en vue d'assurer la maîtrise d'œuvre des travaux d'électrification rurale de l'axe OMBESSA-BOYMBASSA-BALAMBA (phase 1 et suivante)** »

« **A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

OUVERTURE DES PLIS

L'Ouverture des plis aura lieu le **20 mars 2018** à 14 heures, heure locale, par une commission interne de la Délégation Régionale de l'Eau et de l'Energie du Centre, sise à la nouvelle route omnisport (Rue Foé, derrière l'école publique), BP 8020 Yaoundé, Tél/Fax : 22 23 52 75/ 22 23 13 34.

7. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) parties en français ou en anglais, produits en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, contenus dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite (**enveloppe A**) portera la mention (**Pièces administratives**) et contiendra les documents ci-après :

Elle sera cachetée et comportera les pièces suivantes :

DOCUMENTS

N°

- A1** Une lettre de motivation timbrée, datée et signée du Consultant
- A2** L'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance
- A3** L'attestation de non exclusion délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics(ARMP)
- A4** La photocopie de la carte de contribuable en cours de validité
- A5** L'attestation de non redevance
- A6** La photocopie du registre de commerce
- A7** Le plan de localisation

La deuxième enveloppe dite « **enveloppe B** » portera la mention « **offre technique** ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N°	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE
B1	<p>Références du prestataire : le candidat présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent avis au cours des trois (03) dernières années. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nom du Maître d'Ouvrage ; - les photocopies de l'extrait des contrats signés (première et dernière pages) ; - le lieu d'exécution du projet ; - la photocopie du procès-verbal de réception ou le certificat de bonne exécution délivré par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de main levée de la caution de bonne fin.
B2	<p>Une note méthodologique : cette note méthodologique, qui est une note d'orientation stratégique, décrit la démarche à suivre pour la réalisation desdites prestations ;</p> <p>Plan d'action : le plan d'action présente l'ensemble des étapes et actions concertées que le BET compte mettre en place en collaboration avec l'entreprise de construction qui sera désignée pour un accompagnement optimal.</p>

B3

Les BET doivent disposer d'une équipe possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation et doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée de la mission. L'équipe sera constituée au minimum d'un personnel comme suit :

1- Chef de mission : Ingénieur en Génie électrique ou électrotechnique (BAC +3 ou plus)

a- 03 ans d'expériences minimum dans les travaux similaires surveillance, contrôle ou l'exécution

b- CV signé et daté

c- Photocopie CNI

d- Attestation de disponibilité pour la période des prestations délivrée par le responsable de la structure.

2- Conducteur des travaux : Technicien supérieur en Génie électrique ou électrotechnique (BAC +2 ou plus)

a- 02 ans d'expériences minimum dans les travaux similaires de surveillance, contrôle ou exécution

b- CV signé et daté

c- Photocopie CNI

d- Attestation de disponibilité pour la période des prestations délivrée par le responsable de la structure.

3- Technicien de suivi (Baccalauréat génie électrique)

a- 02 ans d'expérience minimum dans les travaux similaires surveillance, contrôle ou exécution

b- CV signé et daté

c- Photocopie CNI

d- Attestation de disponibilité pour la période des prestations délivrée par le responsable de la structure.

4- Chauffeur

a- 02 ans d'expériences minimum

b- CV signé et daté

c- Photocopie Permis B

d- Photocopie CNI

e- Attestation de disponibilité pour la période des prestations délivrée par le responsable de la structure.

Le BET devra fournir la liste du personnel- clé compétent et jugé nécessaire à mettre en place pour la réalisation des prestations et définir les affectations proposées, accompagnée :

- Des Curricula Vitae de son personnel, datant de moins de trois (03) mois et signés de chaque expert ;

B4	Matériel, moyens logistiques et techniques de mise en œuvre (photocopies des factures et des cartes grises) - De la photocopie du diplôme exigé ;
-----------	--

- De la photocopie du diplôme le plus élevé de chaque expert ;

- De la définition des affectations de chaque expert.

8. Critères d'évaluation

Les Dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après :

8-1) Critères éliminatoires

- Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou document falsifié ;
- Note Technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100)

8-2) Critères de Notation des dossiers techniques

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

N°	Critères d'évaluation de base	Répartition	Points	
			Détail	Sous-total

1	Présentation du dossier	Sommaire général	2	10
		Sommaire de chaque partie	1	
		Pièces classées dans l'ordre du sommaire	1	
		Lisibilité	2	
		Intercalaire de couleur	2	
		Reliure	2	
2	Note sur la compréhension du travail	Une note méthodologique	15	25
		Compréhension de la mission	5	
		Plan d'action	5	
3	Références antérieures	Expérience générale dans les BTP (nombre de prestations réalisées : 2pts/contrat) photocopie 1ère et dernière page du contrat	6	15
		Expérience spécifique du BET en travaux d'électrification (prestations similaires réalisées par le consultant : 3pts/prestation adéquate) photocopie 1ère et dernière page du contrat	9	
4	Compétences et capacités du personnel-clé présenté par le consultant	Formation adéquate des experts par rapport à la mission	10	35
		CV des experts signés et datés	6	
		Expérience dans des projets de contrôle et réalisation des travaux d'électrification	15	
		Photocopie des diplômes ou attestations (1pt/doc)	4	
5	Moyens logistiques et techniques du BET	Véhicule de liaison	5	15
		Matériel de contrôle (Telluromètre, mètre laser, pince électrique, GPS...)	7	
		Matériel informatique avec logiciels (traitement des données de terrain/cartographie)	3	

Seuls les candidats qui ont totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront retenus.

- La non production de l'une des informations entraînera la note zéro (0)

- Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du consultant.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants pré-qualifiés sera établie, et il leur sera adressé une invitation à soumissionner.

ACQUISITION DES DOCUMENTS

La description finale de la maîtrise d'œuvre sera précisée dans le Dossier d'Appel d'Offres Restreint à l'issue de la phase de pré-qualification.

L'acquisition des documents relatifs au présent Avis à Manifestation d'intérêt est gratuite.

L'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres National Restreint, se fera conformément à la réglementation en vigueur en matière de passation de marchés publics en République du Cameroun.

Les Cabinets ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) pré-qualifiés seront invités individuellement à soumissionner pour les prestations faisant l'objet du présent Avis à Manifestation d'Intérêt. Les informations complémentaires, dès publication du présent avis seront disponibles à la Délégation Régionale de l'Eau et de l'Energie du Centre, sise à la Nouvelle Route Omnisport (Rue Foé, derrière l'école publique), BP 8020 Yaoundé, Tél/Fax : 22 23 52 75/ 22 23 13 34.

9. Renseignements Complémentaires

N/A

10. Evaluation et publication des resultats

Seules les structures dont les offres comportent toutes les pièces administratives citées et ayant obtenu une note technique de quatre-vingt (80) points sur cent (100) au moins seront pré-qualifiées pour l'Appel d'Offres National Restreint, qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur au Cameroun. Notamment, le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics au Cameroun.

YAOUNDE le 1 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

ATANGANA JACQUES REMY

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA LEKIE

ADDITIF RECTIFICATIF N° 001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N0005/AONO/DDMAPL/ COMMUNE OKOLA/CDPM/2017 DU 13 FEVRIER 2018 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE (CZV) MODEL 2 A OKOLA DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Lékié, Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises désireuses de soumissionner à l'Appel d'offres ouvert en procédure d'urgence **N°005/AONO/DDMAPL/ COMMUNE OKOLA/CDPM/2017 du 13 Février 2018** relatif à l'exécution des travaux de construction du Centre Zootechnique et Vétérinaire (CZV) Model 2 à OKOLA, dans la Commune d'OKOLA, Département de la Lékié, Région du Centre que le cadre Devis Quantitatif et Estimatif est modifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de

N°	Désignation	U	Qté	P. U.	Prix total
Lot 100 : Travaux préparatoires - Études					
101	Installation de chantier	FF	1		
102	Implantation du bâtiment	FF	1		
SOUS TOTAL LOT 100					
Lot 200 : Terrassements					
201	Fouilles en puits et en rigole	m ³	40		
202	Remblai de terre	m ³	37		
SOUS TOTAL LOT 200					
Lot 300 : Fondations					
301	Béton de propreté dosé à 150 kg/m ³	m ³	4		
302	Béton armé pour semelles, longrines et amorces des poteaux	M ³	5		
303	Soubassement en agglos bourrés de 20*20*40	M ²	65		
304	Dallage du sol en béton ordinaire	m ²	120		
SOUS TOTAL LOT 300					
Lot 400 : Maçonnerie - élévation					
401	Béton armé pour poteaux, linteaux, chaînage et poutres	m ³	4.5		

402	Murs en agglos de 15*20*40			
403	Enduits au mortier de ciment sur tous les murs	m ²	500,00	
SOUS TOTAL LOT 400				
Lot 500 : Charpente - couverture				
501	Fermes en bois dur de 3*15 des éléments doublés	M3	6	
502	Pannes de bois dur de 4 x 8	m ³	3	
503	Couverture bac alu 6/10è	m ²	195	
504	Tôle faitière de 50 cm de large	ml	48	
505	Faux plafond en contre-plaqué	M2	120	
506	Tôle lisse sur le plafond extérieur (fourniture et pose)	M2	28	
507	Bardage de rive en tôle lisse	ml	56	
Sous total Lot 500				
Lot 600 : Menuiserie métallique				
601	Porte de 90*210 en bois massif y/c serrurerie	u	5	
602	Porte de 180*210 en bois massif y/c serrurerie	u	2	
603	Porte de 80*210 en bois massif y/c serrurerie	m ²	1	
604	Porte de 70*210 en bois massif y/c serrurerie	ml	3	
605	Fenêtres de 90*200 avec cadre, châssis lame verre, antivols métallique	u	1	
606	Fenêtres de 90*120 avec cadre, châssis lame verre, antivols métallique	u	6	
607	Fenêtres de 70*60 avec cadre, châssis lame verre, antivols métallique	u	3	
608	Fabrication et pose garde-corps préfabriqué en béton armé ou métallique	ml	11	
SOUS TOTAL LOT 600				
Lot 700 : ELECTRICITE				
701	Gaine flexible orange (rouleau 100m)	rleau	8	
702	Câble VGV 1.25 m 2 (rouleau 100m)	rleau	10	
703	Interrupteurs SA de marque Legrand ou similaire	U	14	
704	Prise 2p+T de marque Legrand ou similaire	u	22	
705	Fil TH 2.5mm2 (rouleau 100m)	rleau	10	

706	Interrupteurs V et V de marque Legrand ou similaire	U	3		
707	Boitiers –boites de dérivation+compteur-dijoncteur+coffret+branchement au réseau	ens	1		
708	Réseau de mise à la terre	ens	1		
709	Réglettes complètes de 1.20 de marque phillips ou similaire	u	28		
SOUS TOTAL LOT 700					
Lot 800 : Peinture -Vernis					
801	Peinture bicouche de type Pantex 800 sur murs intérieurs	m2	265		
802	Peinture bicouche de type Pantex 1300 sur murs extérieurs	m2	265		
803	Peinture bicouche de type Pantex 800 sur murs extérieurs	m2	120		
804	Peinture vinylique pour huisseries et baies	m2	31		
SOUS TOTAL LOT 800					
Lot 900 : Revêtements					
901	Chape lisse	m2	120		
902	Fourniture et pose des faïences 20*30 sur murs et sol des toilettes et sol	m2	36		
SOUS TOTAL LOT 900					
Lot 1000 : Plomberie - sanitaire					
1001	Tuyauterie complète pour évacuation des E.V.E.P,EU	ens	1		
1002	Construction fosse septique et puisard+regard de visite	ens	1		
1003	WC à l'anglaise avec réservoir de chasse	u	3		
1004	Lave main de 50*42 sur console	u	3		
1005	Porte papier hygiénique	u	3		
Sous total Lot 1000					
Lot 1100 : V.R.D.					
1101	Caniveau en Béton Armé	ml	56		
1102	Dallage des alentours du bâtiment	m ²	30		
1103	Construction d'un bloc latrines à deux boxes	FF	1		
Sous total Lot 1100					
TOTAL HTVA					
T.V.A. (19.25%)					



I.R. (..... %)	
NET A MANDATER	
TOTAL GENERAL TTC	

Lire



N°	Désignation	U	Qté	P.T
100	Lot 100 travaux préliminaires			
101	Installation du chantier, amenée et repli du matériel	FF	1	
102	Implantation de l'ouvrage	FF	1	
	SOUS-TOTAL LOT 100			
200	Lot 200 terrassement			
201	Fouilles en puits sous semelles isolées	m ³	14	
202	Fouilles en rigoles	m ³	45	
203	Remblais des terres	m ³	112	
	SOUS-TOTAL LOT 200			
300	Lot 300 fondation			
301	Béton de propreté dosé à 150 kg/m ³	m ³	32	
302	Maçonnerie d'agglomérés de 20x20x40 bourrés	m ²	48,0	
303	Béton armé dosé à 350 kg/m ³ pour longrine	m ³	36	
304	Béton armé dosé à 350 kg/m ³ pour amorce des poteaux	m ³	12	
305	Béton armé dosé à 350 kg/m ³ pour semelle	m ³	16	
306	Dallage de sol dosé à 300kg/m ³	m ²	187	
	SOUS-TOTAL LOT 300			
400	LOT 400 Maçonnerie et élévation RDC			
401	Maçonnerie d'agglomérés creux de 15x20x40	m ²	346	
402	Béton armé dosé à 350 kg/m ³ pour chainages	m ³	36	
403	Béton armé dosé à 350 kg/m ³ pour linteaux	m ³	15	
404	Béton armé dosé à 350 kg/m ³ pour poteaux	m ³	18	
405	Paillasse en béton armé, placard en bois et revêtu de carreaux grès cérame de 5x5	ml	3	
406	Fourniture et installation de poteaux décoratifs	U	3	

SOUS-TOTAL LOT 400			
500	Lot 500 charpente et couverture		
501	Bois de charpente basting assemblé pour ferme section 3x12	m ³	19
502	Bois de charpente pour pannes de section 4x8 cm ² traités au xylamon y/c pointes et toutes sujétions de traitement de mise en place	m ³	15
503	Fourniture et pose du plafond en contreplaqué peint brillant de 4 mm sur ossature en bois préalablement traité au carbonyle ou similaire y/c solivage et couvre-joints	m ²	240
504	Fourniture et pose de tôles bac alu 6/10 ^{ème} y/c accessoires de fixation	m ²	250
505	Fourniture et pose de tôles faitières y/c toutes sujétions	ml	11
506	Fourniture et pose du bardage de rive	ml	75
SOUS-TOTAL LOT 500			
600	Lot 700 Revêtement		
601	Exécution des enduits verticaux en maçonnerie sur murs	m ²	692
602	Fourniture et pose des carreaux grès cérame	m ²	123
603	Fourniture et pose des carreaux 5x5 au sol des toilettes des latrines	m ²	83
SOUS-TOTAL LOT 600			
700	Lot 700 Menuiserie bois et aluminium		
701	Fourniture et pose des portes en bois massif de 0,7x2,20 m	U	3
702	Fourniture et pose des portes en bois massif de 0,8x2,20 m	U	3
703	Fourniture et pose des portes en bois massif de 0,9x2,20 m	U	4
704	Fourniture et pose des portes en bois massif de 1,5x2,20 m	U	1
705	Fourniture et pose des portes métalliques de 1,5x2,20 m	U	2
706	Fourniture et pose des portes métalliques de 0,9x2,20 m	U	2

707	Fourniture et pose des fenêtres en lame de verre y compris grilles de protection 1,20x1,10 m	U	8
708	Fourniture et pose des fenêtres en lame de verre y compris grilles de protection 0,7x0,6 m	U	2
709	Fourniture et pose des fenêtres en lame de verre y compris grilles de protection 1,50x1,20 m	U	5
710	Fourniture et pose des garde-corps à la véranda	ml	14
SOUS-TOTAL LOT 700			
800	Lot 800 Electricité		
801	Installation générale des schémas électriques y compris éclairage, prises téléviseurs, protections électriques, protection des circuits	FF	1
802	F/P réglettes complètes de 1,2	U	18
803	F/P applique sanitaire 60W+inter+prise 2P+T LEGRAND ou similaire	U	1
804	F/P interrupteur Neptune v6 simple allumage LEGRAND ou similaire	U	8
805	F/P interrupteur Neptune v6 va et vient LEGRAND ou similaire	U	6
806	F/P interrupteur Neptune v6 double allumage LEGRAND ou similaire	U	2
807	F/P prise de courant 2P+T Neptune v6 LEGRAND ou similaire	U	22
808	F/P prise de télévision simple Neptune fixation à vis/griffes LEGRAND ou similaire	U	5
SOUS-TOTAL LOT 800			
900	Lot 900 plomberie sanitaire		
901	Installation générale du système d'adduction d'eau (Eau usée, Eau vanne)	FF	1
902	F/P des WC à l'anglaise	U	2
903	F/P des WC traditionnels	U	2
904	F/P des lave-mains	U	2
905	F/P des miroirs	U	2
906	F/P porte-papiers hygiéniques	U	4

907	F/P des porte-savons	U	4
908	F/P des porte-serviettes	U	3
909	Construction de la fosse septique et puisard pour 7 usagers y compris canalisations et regards de raccordement	FF	1
SOUS-TOTAL LOT 900			
1000	Lot 1000 Peinture		
1001	Application des peintures bicouche type Pantex 1300 sur murs extérieurs	m ²	204
1002	Application des peintures bicouche type Pantex 800 sur les murs intérieurs	m ²	488
1003	Application des peintures à huile sur les grilles de protection et menuiserie métallique	m ²	64
SOUS-TOTAL LOT 1000			
1100	Lot 1100 VRD		
1101	Dallage du sol tout autour du bâtiment	m ²	35
1102	Caniveau bétonné de 40x30 cm	ml	50
SOUS-TOTAL LOT 1100			
TOTAL HT			
TVA			
I.R (2,2% ou 5,5%)			
TOTAL TTC			

YAOUNDE le 27 Février 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MAAZOU MOUHAMAN ABDOUSALAN

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N° 000003/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NBM DU 26 FEV 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00403/AONO/CCAA/ÇIPM/2017 DU 23/11/17 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT TECHNIQUE DE L'AÉRODROME DE KRIBI (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné que les résultats se présentent comme suit :

N°	Attributaire	Objet	Montant	Délai d'exécution
1	ETS. BATRAPs : BP:4787 Yaoundé.	Travaux de construction du bâtiment technique de l'aérodrome de KRIBI (En procédure d'urgence).	149 377 852 FCFA	Cinq (05) mois

Le Directeur Général d'ETS. BATRAPs est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 26 Février 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NKAM

COMMUNIQUE N°03/C/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HNK DU 28 FÉVRIER 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-HNK/CDPM-TBEC/2018 DU 01 FÉVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU TOURISME ET DES LOISIRS DU HAUT NKAM MAÎTRES D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME ET DES LOISIRS DU HAUT NKAM FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS (BIP) EXERCICE 2018.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHÉS PUBLICS DU HAUT-NKAM,

COMMUNIQUE:

Par DECISION N°03 / D/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HNK DU 28 Février 2018 La lettre-Commande, objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué à l'entreprise ci-dessous:

LIBELLE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC en chiffre et en lettre (FCFA)	DELAJ D'EXECUTION(jours)
Réhabilitation de la Délégation du Tourisme et des Loisirs du Haut-Nkam	ETS NATURE SARL BP : 11563 Douala Tel : 675 29 42 51	5 399 998 5 Cinq millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit)	Quatre-vingt-dix (90) jours

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les sept(07) jours suivants la publication du présent communiqué, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut Nkam (service de Passation des Marchés) sis en face de la Brigade "Ter" de Gendarmerie de BAFANG, pour établissement de la lettre-commande y relative.

BAFANG le 28 Février 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MEDJO ESSIANE Gervais

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NYONG & SO'O

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-NS/CDPM/2018 DU 08/02/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018, MINEE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du NYONG ET SO'O communique :

Les dispositions de l'appel d'offres suscitée sont modifiées ainsi qu'il suit :

- **Pièce N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)**

AU LIEU DE :

A) Examen de la conformité des pièces administratives (Enveloppe A)

Le dossier administratif comprend :

- v Une déclaration d'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, timbrée au tarif en vigueur, datée, signée et l'identité du représentant du Cocontractant soumissionnaire, la raison sociale, la boîte postale et la localisation géographique géographique ;
- v Une attestation de non exclusion du Cocontractant, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- v Une copie légalisée de la carte de contribuable;
- v Une attestation de non redevance datant de trois mois au plus ;
- v Une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social Cocontractant ;
- v Une copie légalisée du registre de commerce ;
- v Une attestation pour soumission **datant de moins de (03) trois mois et indépendamment de la validité y portée**, ressortir le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres, signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou représentant habilité, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite entité;
- v Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- v La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **Deux Cent Mille (200 000) francs CFA**, d'une durée de trois (03) mois ;
- v La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

LIRE :

6

Principaux critères de qualification des soumissionnaires

A) Examen de la conformité des pièces administratives (Enveloppe A)

Le dossier administratif comprend :

- a- Une déclaration d'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, timbrée au tarif en vigueur, datée, signée et précisant l'identité du représentant du Cocontractant soumissionnaire, la raison sociale, la boîte postale et la localisation géographique du siège social ;
- b- Une attestation de non exclusion du Cocontractant, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 - c- Une copie légalisée de la carte de contribuable;
 - d- Une attestation de non redevance datant de trois mois au plus ;
- e- Une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social du Cocontractant ;
 - f- Une copie légalisée du registre de commerce ;
- g- Une attestation pour soumission **datant de moins de (03) trois mois et indépendamment de la validité y portée**, faisant ressortir le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres, signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou son représentant habilité, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite entité;
 - h- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- i- La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **Deux Cent Mille (200 000) francs CFA**, d'une durée de validité de trois (03) mois ;
 - j- La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ;
 - k- **L'accord de groupement, le cas échéant ;**
 - l- **Le pouvoir de signature, le cas échéant.**

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces g, h, i, j étant uniquement présentées par le mandataire.

LIRE :

13	Documents constituant l'appel d'offres
13.1	<p>La liste des documents visés à l'article 13 du RGAO devra être complétée, regroupée en trois volumes insérés respectivement dans des enveloppes intérieures et détaillée comme suit :</p> <p style="text-align: center;">Enveloppe A - Volume I : Pièces administratives</p> <p>a- Une déclaration d'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, timbrée au tarif en vigueur, datée, signée et précisant l'identité du représentant du Cocontractant soumissionnaire, la raison sociale, la boîte postale et la localisation géographique du siège social ;</p> <p>b- Une attestation de non exclusion du Cocontractant, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;</p> <p style="padding-left: 40px;">c- Une copie légalisée de la carte de contribuable;</p> <p style="padding-left: 40px;">d- Une attestation de non redevance datant de trois mois au plus ;</p> <p>e- Une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social du Cocontractant ;</p> <p style="padding-left: 40px;">f- Une copie légalisée du registre de commerce ;</p> <p>g- Une attestation pour soumission datant de moins de (03) trois mois et indépendamment de la validité y portée, faisant ressortir le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres, signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou son représentant habilité, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite entité;</p> <p style="padding-left: 40px;">h- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;</p> <p>i- La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de Deux Cent Mille (200 000) francs CFA, d'une durée de validité de trois (03) mois ;</p> <p style="padding-left: 40px;">j- La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ;</p> <p style="padding-left: 40px;">k- L'accord de groupement, le cas échéant ;</p> <p style="padding-left: 40px;">l- Le pouvoir de signature, le cas échéant.</p> <p>En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces g, h, i, j étant uniquement présentées par le mandataire.</p>

Par ailleurs, les entreprises ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres sont priées de passer à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o, retirer les documents complémentaires dudit dossier.

MBALMAYO le 28 Février 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

METSAM JEAN BASILID

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 06870152 -18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE RENOUELEMENT DES ÉQUIPEMENTS VÉTUSTES NÉCESSAIRES POUR LE TRAITEMENT DES VOLS DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0152 -18/ADC/DG** du 23 Février 2018 ,le marché relatif à l'acquisition des pièces de rechange des équipements informatiques pour le renouvellement des équipements vétustes nécessaires pour le traitement des vols dans les Aéroports Internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, est attribué à la société **RESA**, BP : 16, rue Augustin Fresnel – Pôle d'Activités de la Bretonnière -85600 BOUFFERE, pour un montant de **cent trente mille quatre cent quatre vingt neuf euros et vingt cinq centimes (130 489,25) HT/HD, soit quatre vingt cinq millions cinq cent quatre vingt quinze mille trois cent trente sept (85 595 337) F CFA HT/HD** et un délai de livraison de **cinq (05) mois**.

YAOUNDE le 23 Février 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

**ADDITIF N°01 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/CDPM/2018 DU 09 FEVRIER 2018, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KELLENG DE LA COMMUNE DE NYANON, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.
OBJET : 1. CORRECTION DE LA PIÈCE 3 RPAO (PROLONGATION DES DATES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES PLIS; 2. CORRECTION DE LA PIÈCE 4 : CCAP (COMPOSITION DE LA COMMISSION DE RÉCEPTION PROVISOIRE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga-Maritime, Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises intéressées par le Dossier d'Appel d'Offres sus-visé, que les pièces N° 3 et 4 dudit DAO sont modifiées comme suit :

Pièce 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

AU LIEU DE :

Point 22.1

Date et heure de dépôt des offres :

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le **06 mars 2018 à 11 heures** précises au Secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél233 46 45 76 / 233 46 45 74 Email ddmap.sm@gmail.com

Point 25.1

Lieu, date et heure de l'ouverture des plis

L'ouverture des Offres s'effectuera **en un (01) temps**, à la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, sise à MBOUE, **le 06 mars 2018 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

LIRE :

Point 22.1

Date et heure de dépôt des offres :

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le **20 mars 2018 à 11 heures** précises au Secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél233 46 45 76 / 233 46 45 74 Email ddmap.sm@gmail.com

Point 25.1



Lieu, date et heure de l'ouverture des plis

L'ouverture des Offres s'effectuera **en un (01) temps**, à la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, sise à MBOUE, **le 20 mars 2018 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Pièce 4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GENERALES (CCAP)

Chapitre 4 : De la réception, Article 33.2 Commission de Réception provisoire

AU LIEU DE :

Le Maître d'Ouvrage convoque la réception provisoire.

Cette commission de réception provisoire sera composée des membres suivants :

- Le Maître d'Ouvrage ou son représentant **Président**
- L'Autorité Contractante ou son représentant **Membre**
- Un représentant de la Brigade Départementale du Contrôle de l'exécution des Marchés Publics **Membre**
- L'Ingénieur de la Lettre Commande ou son représentant **Rapporteur**
- Tout autre membre désigné par le Maître d'Ouvrage en raison de son expertise **Membre**

LIRE :

Le Maître d'Ouvrage convoque la réception provisoire.

Cette commission de réception provisoire sera composée des membres suivants :

- Le Maître d'Ouvrage ou son représentant **Président**
- L'Autorité Contractante ou son représentant **Membre**
- Un représentant de la Brigade Départementale du Contrôle de l'exécution des Marchés Publics **Membre**
- L'Ingénieur de la Lettre Commande ou son représentant **Rapporteur**
- Le Comptable-Matières de la Commune de Nyanon **Membre**
- Le Cocontractant **Membre**
- Tout autre membre désigné par le Maître d'Ouvrage en raison de son expertise **Membre**

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

KOUAMOU FEUZEU ERIC CHRISTIAN

Le reste sans changement.

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

ADDITIF N°01 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/CDPM/2018 DU 09 FEVRIER 2018, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE HOCK DE LA COMMUNE DE NYANON, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL. OBJET : 1. CORRECTION DE LA PIÈCE 3 RPAO (PROLONGATION DES DATES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES PLIS);2. CORRECTION DE LA PIÈCE 4 : CCAP (COMPOSITION DE LA COMMISSION DE RÉCEPTION PROVISOIRE) ;3. MODIFICATION DES QUANTITÉS DU DQE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga-Maritime, Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises intéressées par le Dossier d'Appel d'Offres sus-visé, que les pièces N° 3, 4 et 7 dudit DAO sont modifiées comme suit :

Pièce 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

AU LIEU DE :

Le Maître d'Ouvrage convoque la réception provisoire.

Cette commission de réception provisoire sera composée des membres suivants :

- Le Maître d'Ouvrage ou son représentant **Président**
- L'Autorité Contractante ou son représentant **Membre**
- Un représentant de la Brigade Départementale du Contrôle de l'exécution des Marchés Publics **Membre**
- L'Ingénieur de la Lettre Commande ou son représentant **Rapporteur**
- Tout autre membre désigné par le Maître d'Ouvrage en raison de son expertise **Membre**

LIRE :

Le Maître d'Ouvrage convoque la réception provisoire.

Cette commission de réception provisoire sera composée des membres suivants :

- Le Maître d'Ouvrage ou son représentant **Président**
- L'Autorité Contractante ou son représentant **Membre**
- Un représentant de la Brigade Départementale du Contrôle de l'exécution des Marchés Publics **Membre**
- L'Ingénieur de la Lettre Commande ou son représentant **Rapporteur**
- Le Comptable-Matières de la Commune de Nyanon **Membre**
- Le Cocontractant **Membre**
- Tout autre membre désigné par le Maître d'Ouvrage en raison de son expertise **Membre**

Pièce 7 : DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE)

Les quantités du Devis quantitatif et estimatif sont modifiées conformément à la pièce ci-jointe./-

Le reste sans changement.

P.J : un (01)DQE corrigé.

EDEA le 2 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL
KOUAMOU FEUZEU ERIC CHRISTIAN

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 06870152 -18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE RENOUELEMENT DES ÉQUIPEMENTS VÉTUSTES NÉCESSAIRES POUR LE TRAITEMENT DES VOLS DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0152 -18/ADC/DG** du 23 Février 2018 ,le marché relatif à l'acquisition des pièces de rechange des équipements informatiques pour le renouvellement des équipements vétustes nécessaires pour le traitement des vols dans les Aéroports Internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, est attribué à la société **RESA**, BP : 16, rue Augustin Fresnel – Pôle d'Activités de la Bretonnière -85600 BOUFFERE, pour un montant de **cent trente mille quatre cent quatre vingt neuf euros et vingt cinq centimes (130 489,25) HT/HD, soit quatre vingt cinq millions cinq cent quatre vingt quinze mille trois cent trente sept (85 595 337) F CFA HT/HD** et un délai de livraison de **cinq (05) mois**.

YAOUNDE le 23 Février 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

COMMUNIQUE N°001/2018 DECLARANT INFRUCTUEUX, L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/SODECAO/CIPM/2018 DU 26 JANVIER 2018 POUR LA REHABILITATION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN TRACTEUR A CHENILLES (BULLDOZER D7H) A LA SODECAO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECAO COMMUNIQUE :

Aucun soumissionnaire n'ayant déposé les offres, l'avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt n°001/AMI/SODECAO/CIPM/18 du 26 janvier 2018 pour la réhabilitation en procédure d'urgence d'un tracteur à chenilles (Bulldozer D7H) à la SODECAO est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 1 Mars 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MVONDO JEROME

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 06870152 -18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE RENOUELEMENT DES ÉQUIPEMENTS VÉTUSTES NÉCESSAIRES POUR LE TRAITEMENT DES VOLS DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0152 -18/ADC/DG** du 23 Février 2018 ,le marché relatif à l'acquisition des pièces de rechange des équipements informatiques pour le renouvellement des équipements vétustes nécessaires pour le traitement des vols dans les Aéroports Internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, est attribué à la société **RESA**, BP : 16, rue Augustin Fresnel – Pôle d'Activités de la Bretonnière -85600 BOUFFERE, pour un montant de **cent trente mille quatre cent quatre vingt neuf euros et vingt cinq centimes (130 489,25) HT/HD, soit quatre vingt cinq millions cinq cent quatre vingt quinze mille trois cent trente sept (85 595 337) F CFA HT/HD** et un délai de livraison de **cinq (05) mois**.

YAOUNDE le 23 Février 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 06870152 -18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE RENOUELEMENT DES ÉQUIPEMENTS VÉTUSTES NÉCESSAIRES POUR LE TRAITEMENT DES VOLS DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0152 -18/ADC/DG** du 23 Février 2018 ,le marché relatif à l'acquisition des pièces de rechange des équipements informatiques pour le renouvellement des équipements vétustes nécessaires pour le traitement des vols dans les Aéroports Internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, est attribué à la société **RESA**, BP : 16, rue Augustin Fresnel – Pôle d'Activités de la Bretonnière -85600 BOUFFERE, pour un montant de **cent trente mille quatre cent quatre vingt neuf euros et vingt cinq centimes (130 489,25) HT/HD, soit quatre vingt cinq millions cinq cent quatre vingt quinze mille trois cent trente sept (85 595 337) F CFA HT/HD** et un délai de livraison de **cinq (05) mois**.

YAOUNDE le 23 Février 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0151-18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE RENOUELEMENT DES ÉQUIPEMENTS VÉTUSTES NÉCESSAIRES POUR LE TRAITEMENT DES VOLS DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECISION N° 0151-18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM

Portant attribution du marché relatif à l'acquisition des pièces de rechange des équipements informatiques pour le renouvellement des équipements vétustes nécessaires pour le traitement des vols dans les Aéroports Internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen.

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution N°12-58^{ème} Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu Le Décret N° 2013/27 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions Internes de Passation des Marchés ;

Vu Le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu La correspondance N° 007967/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2/CEA8 du 10 Novembre 2016, de Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des marchés publics, portant autorisation de gré à gré;

Vu La correspondance N° 089-17/ADC/DG du 04 octobre 2017, de la Commission Interne de Passation des Marchés, portant adoption du projet de marché.

DECIDE :

ARTICLE 1- le marché relatif à l'acquisition des pièces de rechange des équipements informatiques pour le renouvellement des équipements vétustes nécessaires pour le traitement des vols dans les Aéroports Internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, est attribué à la société **RESA, BP : 16, rue Augustin Fresnel – Pôle d'Activités de la Bretonnière -85600 BOUFFERE**, pour un montant de **cent trente mille quatre cent quatre vingt neuf euros et vingt cinq centimes (130 489,25) HT/HD, soit quatre vingt cinq millions cinq cent quatre vingt quinze mille trois cent trente sept (85 595 337) F CFA HT/HD** un délai de livraison de **cinq (05) mois**.

YAOUNDE le 23 Février 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ARTICLE 2- La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. **WONA ASSOUMOU Thomas**

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NKAM

DECISION N°03/D/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HNK DU 28 FÉVRIER 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-HNK/CDPM-TBEC/2018 DU 01 FÉVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU TOURISME ET DES LOISIRS DU HAUT NKAM MAÎTRES D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME ET DES LOISIRS DU HAUT NKAM FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS (BIP) EXERCICE 2018.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHÉS PUBLICS DU HAUT-NKAM

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère
des Marchés Publics :

Vu le décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation
et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N° 0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination de Monsieur
ESSIANE MEDJO Gervais Délégué Départemental des Marchés Publics du Haut-Nkam;

Vu la décision N°0015/D/MINMAP/SG/SAJ du 25 février 2013 constatant la composition
des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR/du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle
de l'exécution des marchés publics ;



Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N° 001/C/MINFI du 02Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution Des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°003/AONO/MINMAP/DR- OU/DD-HNK/CDPM-TBEC/2018 du 01 Février 2018 pour les travaux de réhabilitation de la Délégation Départementale du Tourisme et des Loisirs du Haut Nkam

Vu le procès-verbal de la 6ème session du 27 Février 2018 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut-Nkam ;

DECIDE

Article 1er: La lettre-commande, objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée à l'entreprise ci-dessous

LIBELLE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC en chiffre et en lettre (FCFA)	DELAI D'EXECUTION(jours)
---------	---------------	--	--------------------------

Réhabilitation de la Délégation du Tourisme et des Loisirs du Haut-Nkam	ETS NATURE SARL BP : 11563 Douala Tel : 675 29 42 51	5 399 998 5 Cinq millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit)	Quatre-vingt-dix (90) jours
---	---	--	------------------------------------

Article 2 : la présente décision sera publiée et communiqué partout où besoin sera./

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0151-18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE RENOUELEMENT DES ÉQUIPEMENTS VÉTUSTES NÉCESSAIRES POUR LE TRAITEMENT DES VOLS DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution N°12-58^{ème} Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu Le Décret N° 2013/27 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions Internes de Passation des Marchés ;

Vu Le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu La correspondance N° 007967/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2/CEA8 du 10 Novembre 2016, de Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des marché publics, portant autorisation de gré à gré;

Vu La correspondance N° 089-17/ADC/DG du 04 octobre 2017, de la Commission Interne de Passation des

Marchés, portant adoption du projet de marché.

DECIDE :

ARTICLE 1- le marché relatif à l'acquisition des pièces de rechange des équipements informatiques pour le renouvellement des équipements vétustes nécessaires pour le traitement des vols dans les Aéroports Internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, est attribué à la société **RESA, BP : 16, rue Augustin Fresnel – Pôle d'Activités de la Bretonnière -85600 BOUFFERE**, pour un montant de **cent trente mille quatre cent quatre vingt neuf euros et vingt cinq centimes (130 489,25) HT/HD, soit quatre vingt cinq millions cinq cent quatre vingt quinze mille trois cent trente sept (85 595 337) F CFA HT/HD** et un délai de livraison de **cinq (05) mois**.

YAOUNDE le 23 Février 2018
Le DIRECTEUR GENERAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

ARTICLE 2- La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

DECISION N° 00187/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NBM DU 26 FEV 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00403/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 23/11/17 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT TECHNIQUE DE L'AÉRODROME DE KRIBI (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;

Vu le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la Circulaire n° 000909/C/MINFI du 23 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016

Vu la Résolution N°001/2015/CA 29 décembre 2015 portant adoption du budget de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) pour le triennat du 2016 – 2018 ;

La résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de Madame AVOMO ASSOUMOU Paule épouse KOKI au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;

Vu

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert N°00403/AONO/CCAA/CIPM/2017 du 23/11/17 pour les travaux de construction du bâtiment technique de l'aérodrome de KRIBI.

Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1^{er} l'entreprise ci-dessous, est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à la demande de cotation susmentionnée suivant les modalités ci-après :

N°	Attributaire	Objet	Montant	Délai d'exécution
1	ETS. BATRAPAS : BP:4787 Yaoundé.	Travaux de construction du bâtiment technique de l'aérodrome de KRIBI (En procédure d'urgence).	149 377 852 FCFA	Cinq (05) mois

Article 2 le Directeur Général de ladite entreprise, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Article 3 les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur la **Tâche 3030 9001 Ligne N°220 301**.

Article 4 la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 26 Février 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNE DE DIBOMBARI

DECISION MUNICIPALE N°16/AM/PC/CD/SG/STADU/2018 PORTANT ANNULATION DES PROCEDURES DE PASSATIO DU MARCHÉ RELATIF AU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2004/ 275 du 24 Septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 fixant l'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes,

syndicats des communes et établissement communaux, modifié par le décret n°90/1464 du 0 novembre 1990 ;

Vu le décret n°2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur GALIM NGONG IRENE, au poste de Préfet du Département du Moungo ;

Vu l'arrêté n° 00000183/MINATD/DCTD du 4 novembre 2013 constatant l'élection du Maire, NGUIME EKOLLO FREDERIC, à l'issue du scrutin municipal du 30/09/2013 dans la Commune de Dibombari, Département du Moungo ;

Considérant les prévisions Budgétaires de l'exercice 2018

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

ARTICLE PREMIER : Le montant du projet d'élaboration du Plan d'Occupation des Sols de Dibombari consigné dans l'Avis d'appel d'offre du DAO N°001/A0NR/CD/SG/STADUCIPM/2018 du 26 Février 2018a été légèrement révisé.

ARTICLE DEUX : La révision de l'Avis d'appel d'offres correspondant doit être effectué pour refléter la modification du montant du projet.

ARTICLE TROIS : Le nouveau DAO sera examiné en Commission Interne de Passation des marchés avant nouvelle publication de l'Avis d'appel d'offres.

ARTICLE DOUZE : La présente décision municipale sera publiée et communiquée partout où besoin sera./-

DIBOMBARI le 1 Mars 2018

Le MAIRE

NGUIME EKOLLO Frédéric

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

DECISION N°01/DAN/MIRAP/ADM/DAF/2018 DU 26 /02/2018 PORTANT ANNULLATION DE LA DECISION N°02/DAT/MIRAP/ADM/DAF/2016 DU 08 /11/2016 PUBLIANT LE RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MIRAP/ADM/CIPM/2016 DU 03/10/2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE MAGASINS TEMOINS DE VENTE EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA REGION DU CENTRE A YAOUNDE POUR LE COMPTE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'ADMINISTRATEUR,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2011/019 du 1er février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de la Mission de Régulation des



Approvisionnements des Produits de grande consommation ;

Vu le Décret n°2011/036 du 28 février 2011 portant nomination du Président du Comité de Gestion de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation ;

Vu le Décret n°2011/035 du 28 février 2011 portant nomination de l'Administrateur de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) ;

Vu l'arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAM/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 2 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Établissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la décision n° 00000119/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2016 constatant à titre transitoire la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du Secteur Public et Parapublics ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°02/AONO/MIRAP/CIPM/2016 du 03/10/2016, en procédure d'urgence, pour l'exécution de travaux de construction d'un complexe de magasins témoins de vente dans la région du centre à Yaoundé pour le compte de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) ;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la MIRAP en date du 02 novembre 2016.

DECIDE :

Article 1^{er} – la décision **N°02/DAT/MIRAP/ADM/DAF/2016 du 08 /11/2016** attribuant à l'Entreprise la Régionale des Travaux Services, BP 670 Yaoundé, l'exécution **des travaux de construction d'un complexe de magasins témoins de vente dans la région du centre à Yaoundé** pour le compte de la MIRAP, est nulle et de nul effet.

Article 2 – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Article 3 - Le reste sans changement./-

YAOUNDE le 26 Février 2018

Le ADMINISTRATEUR

BAMZOK Ntol Cyprien



DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MÉNOUA

ADDITIF N° 02/A/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM/CDPM/2018 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM/CDPM/2018 DU 18 JANVIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS-PREFECTURE ET DU CENAJES DE DSCHANG DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA LE CALENDRIER DE REMISE DES OFFRES ET CELUI DE LEUR OUVERTURE EST MODIFIÉ ANSI QU'IL SUIE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires (un original et Six copies marquées comme tels) devra parvenir au Service de la Passation de la Délégation Départementale du Ministère des Marchés Publics du Département de la Mcnoua au plus tard le 02/03/2018 à 9 heures soit par poste en recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention : « Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD- Me/SPM/CDPM/2018 du 2018 lancé pour les travaux de Réhabilitation de la Sous- préfecture(Lot 1) et du CENAJES de Dschang(Lot 2) dans le Département de la Menoua.</p> <p style="text-align: right;">A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires (un original et Six copies marquées comme tels) devra parvenir au Service de la Passation de la Délégation Départementale du Ministère des Marchés Publics du Département de la Mcnoua au plus tard le 09/03/2018 à 14 heures soit par poste en recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention : « Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD- Me/SPM/CDPM/2018 du 2018 lancé pour les travaux de Réhabilitation de la Sous- préfecture(Lot 1) et du CENAJES de Dschang(Lot 2) dans le Département de la Menoua.</p> <p style="text-align: right;">A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offires se fera le 02/03/2018 à 10 heures précises par la Commission Départementale de passation des marchés publics de la Menoua, en présence ou non des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offires se fera le 09/03/2018 à 15 heures précises par la Commission Départementale de passation des marchés publics de la Menoua, en présence ou non des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

DSCHANG le 2 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

SIGNOU Boniface

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU FARO ET DÉO

ADDITIF N ° 005/A/DRMAP-DDMAP-F&D/CDPM/SPM/2018 DU 23 FEV 2018 PORTANT RECTIFICATIF DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°005/CT/DC/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM-F&D/2018 DU14/02/2018 POUR LA FABRICATION DE 300 TABLES BANCS, DANS LES ECOLES SUIVANTES : EP GASSANGUEL, EP BILINGUE TIGNERE, EP MAYO DJARANDI, EPA G1 ET G2 TIGNERE) DANS LA COMMUNE DETIGNERE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo, au plus tard le 06 MARS 2018 à 10 heures précises, avec la mention :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATION N° 005/CT/DC/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/ CDPM-F&D/2018 DU 14 FEV 2018 POUR LA FABRICATION DE 300 TABLES BANCS, DANS LES ECOLES SUIVANTES : EP GASSANGUEL, EP BILINGUE TIGNERE, EP MAYO DJARANDI, EPA G1 ET G2 TIGNERE) DANS LA COMMUNE DE TIGNERE.</p> <p style="text-align: center;">« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo, au plus tard le 06 MARS 2018 à 10 heures précises, avec la mention :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 06 MARS 2018 à 11 heures précises à la Salle de Session de la Commission Départementale de Passation des Marchés sise à la DDMAP/Faro et Déo à Tignère.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix même en cas de groupement et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 06/03/2018 à 11 heures précises à la Salle de Session de la Commission Départementale de Passation des Marchés sise à la DDMAP/Faro et Déo à Tignère.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix même en cas de groupement et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

3	Critères d'évaluation
---	-----------------------

Au lieu de ...

La Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Faro et Déo procédera par la suite à la
JDM n° 1510 du 2 Mars 2018

Page 209 sur 216



vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

1. examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
2. vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
3. élaboration d'un tableau de comparaison des offres.

Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative ;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
- caractéristiques techniques des matériels proposés non conforme aux prescriptions du DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission
- n'avoir pas satisfait à au moins sept des neuf critères essentiels.

Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution (inférieur ou égal à 04 mois) 1 critère ;
- planning de livraison (1 critère) ;
- Références du cocontractant dans le domaine de fabrication des tables bancs (2 critères)
- Service après-vente (1 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Lettre commande dûment rempli, paraphé à chaque page signé et daté à la fin (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfaits à au moins sept (7) sur les neuf (9) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

La grille de notation est le suivant :

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui (Yes)	Non (no)
A	PRESENTATION DE L'OFFRE		
A	Document relié à la spirale		
B	Intercalaires de couleur autre que le blanc		
C	Descriptions des prestations paraphées et signées à la fin		
B	DELAI D'EXECUTION (inférieur ou égal à 01 mois)		
C	Planning de livraison		
D	LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE DE LA FABRICATION DES TABLES BANCS		
A	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : deux (2) références (2 critères)		
E	SERVICE APRES-VENTE		

F	CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES		
G	Projet de Lettre commande dûment rempli, paraphé à chaque page signé et daté à la fin		
H	Documents financiers		
	TOTAL 09		

3 Critères d'évaluation

Lire plutôt

Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution (inférieur ou égal à 01 mois) 1 critère ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Lettre commande dûment rempli, paraphé à chaque page signé et daté à la fin (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.

La grille d'évaluation est la suivante :

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui (yes)	Non (no)
A	PRESENTATION DE L'OFFRE		
a	Document relié à la spirale		
b	Intercalaires de couleur autre que le blanc		
c	Descriptions des prestations paraphées et signées à la fin		
B	DELAI D'EXECUTION (inférieur ou égal à 01 mois)		
C	CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES		
D	Projet de Lettre commande dûment rempli, paraphé à chaque page signé et daté à la fin		
E	Documents financiers		
a	Bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre.		
b	Devis quantitatif et estimatif		
	TOTAL 05		

TIGNERE le 23 Février 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

LAPA DAODOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE GAROUA

ADDITIF N° 001/AD/CU/GA/2018 A LA DEMANDE DE COTATIONN° 001/DC/CUG/CIPM/AG/2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UNESOCIETE DE GARDIENNAGE POUR LA SURVEILLANCE DESBATIMENTS ET IMMEUBLES DE LA COMMUNAUTE URBAINEEN PROCEDURE D'URGENCE.AU LIEU DE :ARTICLE 8 : DÉPÔT DES OFFRESLES OFFRES, PRÉSENTÉES EN SEPT (07) EXEMPLAIRES DONT UN ORIGINAL ET SIX (06) COPIES MARQUÉES COMME TELLES, SERONT DÉPOSÉES AU PLUS TARD LE 28 FÉVRIER 2018 À 13 HEURES, SOUS ENVELOPPE CACHETÉE ADRESSÉE AU DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE GAROUA AVEC LA MENTION SUIVANTE :« CONSULTATION N° 001/DC/CUG/CIPM/AG/2018DU 06/02/2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE POUR LA SUR VEILLANCE DES BA PIMENTS ET IMMEUBLES DE LA COMMUNAUTE URBAINES DE GAROUA POUR LES ANNEES 2018 ET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE« A N'OUVRIR QU'ENSEANCE DE DEPOUILLEMENT »LIRE PLUTÔT :ARTICLE 8 : DÉPÔT DES OFFRES LES OFFRES, PRÉSENTÉES EN SEPT (07) EXEMPLAIRES DONT UN ORIGINAL ET SIX (06) COPIES MARQUÉES COMME TELLES, SERONT DÉPOSÉES AU PLUS TARD LE 12 MARS 2018 À 13 HEURES, SOUS ENVELOPPE CACHETÉE ADRESSÉE AU DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE GAROUA AVEC LA MENTION SUIVANTE :CONSULTATIONN° 001/DC/CUG/CIPM/AG/2018DU06/02/2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE POUR LA SURVEILLANCE DES BA PIMENTS ET IMMEUBLES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA POUR LES ANNEES 2018 ET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE«A N'OUVRIR QU'ENSEANCE DE DEPOUILLEMENT»

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres, présentées en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées au plus tard le 28 février 2018 à 13 heures, sous enveloppe cachetée adressée au Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Garoua avec la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;"><< CONSULTATION N° 001/DC/CUG/C1PM/AG/20J8 DU 06/02/2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE POUR LA SURVEILLANCE DES BATIMENTS ET IMMEUBLES DE LA COMMUNAUTE URBAINES DE GAROUA POUR LES ANNEES 2018 ET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Lire plutôt : Article 8 : Dépôt des offres Les offres, présentées en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées au plus tard le 12 mars 2018 à 13 heures, sous enveloppe cachetée adressée au Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Garoua avec la mention suivante : CONSULTATIONN° 001/DC/CUG/CIPM/AG/2018 DU06/02/2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE POUR LA SURVEILLANCE DES BA PIMENTS ET IMMEUBLES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA POUR LES ANNEES 2018 ET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE «A N'OUVRIR QU'ENSEANCE DE DEPOUILLEMENT»</p>

GAROUA le 26 Février 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

AHMADOU ELHADJI BOUBA

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm